



# LA MORT D'UN JUGE /// L'INFLUENCE HISTORIQUE D'ANTONIO LAMER

LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT PAGE A5

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

## COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR

# LE VRAI ET LE FAUX

### 13 préjugés déboulonnés

PAGES A2 ET A3

*Les musulmans de Montréal*  
PREMIER VOLET D'UNE SÉRIE DE PATRICK LAGACÉ  
PAGE A3



Laval, 15 novembre 2007 : une citoyenne témoigne devant les commissaires.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

**DIPLOMATIE**  
QUAND LES STARS VOLENT LA VEDETTE  
**ALEXANDRE SIROIS**  
PAGE A11



Angelina Jolie

**MASERATI QUATTROPORTE BELLA MACCHINA!**  
L'AUTO PAGE 12



Mon clin d'œil  
**STÉPHANE LAPORTE**  
L'accord de Kyoto... Tout ce papier gaspillé pour rien.  
Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte



# VISION MONTRÉAL DÉCLARE LA GUERRE AU MAIRE TREMBLAY

## L'arrivée de Benoit Labonté dans le parti annonce des débats houleux

MARIO GIRARD

Les couteaux volaient bas hier dans le local de Vision Montréal à Outremont. Galvanisé par l'arrivée de Benoit Labonté et de deux autres nouveaux membres, on a procédé à une charge

à fond de train contre l'administration de Gérard Tremblay, qualifiée d'«arrogante» et d'«incompétente».

«Gérard Tremblay ne peut plus tenir Montréal pour acquis, a déclaré François Purcell, chef de Vision Montréal. Il doit main-

tenant savoir que notre parti prend de l'ampleur et qu'il devra l'affronter en 2009.»

Les militants ont salué avec enthousiasme hier l'arrivée de Benoit Labonté dans leur parti - la nouvelle «la moins surprenante du week-end», selon le

principal intéressé lui-même. Le maire de Ville-Marie a claqué la porte d'Union Montréal il y a quelques semaines à la suite d'un différend avec Gérard Tremblay.

» Voir MONTRÉAL en page A7

## Coupe du monde Les Canadiens restent sur leur faim



PHOTO FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

Aksel Lund Svindal a remporté hier de belle façon le Super-G de Lake Louise, en Alberta. Champion au classement général la saison dernière, le Norvégien en est déjà à sa deuxième victoire. Les skieurs canadiens ne sont pas montés sur le podium, mais Erik Guay (notre photo), John Kucera et Jan Hudec ont terminé respectivement cinquième, septième et huitième. Après la victoire en descente de l'Albertain Hudec la veille, l'équipe masculine a donc confirmé son ambition de figurer parmi les favoris des épreuves de vitesse cette saison. Le reportage de Simon Drouin en pages 1 et 2 du cahier Sports.

ROUGHRIDERS 23 BLUE BOMBERS 19 // LA COUPE GREY À LA SASKATCHEWAN SPORTS PAGE 3

## LES HAUTS ET LES BAS DE L'ENFANT UNIQUE

ACTUEL PAGE 2



**KYOTO**  
UNE ERREUR À NE PLUS JAMAIS RÉPÉTER, ESTIME STEPHEN HARPER  
PAGE A4

**MAGASINAGE**  
DES PRIX RÉDUITS... AVANT LA FOLIE DES FÊTES  
PAGE A8

**PAKISTAN**  
UN AUTRE ACTEUR DANS LA MÊLÉE  
PAGE A12



Nawaz Sharif

# Décompresser entre les réunions

## Seulement 149 \$

Montréal - Toronto en classe affaires VIA 1

viarail.ca

## LA COMMISSION À MONTRÉAL

## BOUCHARD-TAYLOR:

DEPUIS LE DÉBUT DE SA TOURNÉE, LA COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR EN TEND DES VERTES ET DES PAS MÛRES SUR LES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES, L'IMMIGRATION ET CERTAINES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. ALORS QUE LES COMMISSAIRES EN TIENT CE SOIR LES DERNIÈRES AUDIENCES À MONTRÉAL, EXAMINONS QUELQUES MYTHES ENTENDUS AUX QUATRE COINS DE LA PROVINCE... ET LA RÉALITÉ.

TEXTE CAROLINE TOUZIN ET LAURA-JULIE PERREAU

## LES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

**1** Les accommodements raisonnables servent essentiellement les groupes religieux fondamentalistes.

Faux. Toute personne victime de discrimination en raison d'une caractéristique personnelle visée par les chartes des droits (sexe, grossesse, état civil, âge, religion, origine ethnique, handicap, etc.) a droit à des accommodements raisonnables. La vaste majorité des demandes d'accommodement au Québec porte sur un handicap. «Les demandes d'accommodement à caractère religieux devant les tribunaux restent plutôt marginales», indique Christian Brunelle, vice-doyen aux programmes de premier cycle de la faculté de droit de l'Université Laval.

**2** Les accommodements raisonnables sont un problème lié à l'immigration.

Pas nécessairement. La Commission des droits de la personne, entre 2000 et 2006, a examiné 32 demandes d'accommodement religieux. Dix provenaient de protestants, neuf de musulmans, sept de juifs, cinq de témoins de Jéhovah et une d'un catholique. «De ces données, on ne peut pas tirer la conclusion que les demandes d'accommodement raisonnable sont nécessairement liées à l'immigration ni même à un groupe religieux en particulier», souligne Pierre Bosset, professeur au département des sciences juridiques de l'UQAM.

**3** Les universités sont obligées de fournir des locaux de prière à leurs étudiants.

Faux. «Aucun tribunal ne s'est prononcé en ce sens», indique Pierre Bosset. En 2006, la Commission des droits de la personne a recommandé à l'École de technologie supérieure, une constituante de l'Université du Québec, de proposer un accommodement faisant en sorte «que les étudiants de religion musulmane fréquentant l'ETS puissent prier, sur une base régulière, dans des conditions qui respectent leur droit à la sauvegarde de leur dignité». La Commission a refusé de donner suite à la demande des étudiants, qui réclamaient initialement qu'un local de prière leur soit attribué en permanence.

En réponse à la recommandation de la Commission, l'ETS a fait savoir qu'elle mettait à la disposition de tous ses étudiants «56 salles de cours qui sont libres [...] pour un total de près de 260 heures de disponibilité par jour ou plus de 1300 heures par semaine». L'ETS a également décidé de publier un horaire de type inversé qui fait connaître la liste des locaux libres chaque jour. Cet horaire est porté à la connaissance des étudiants par courriel à chaque début de trimestre.

La Commission a estimé que ces mesures d'accommodement étaient raisonnables et a décidé de ne pas s'adresser au tribunal.

**4** On sort le crucifix des écoles, mais on permet le kirpan. C'est dangereux, des couteaux à l'école.

Aucun incident violent lié au kirpan n'a été signalé dans les écoles du Canada depuis



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

**Y a-t-il vraiment une part plus importante de musulmanes voilées à Montréal? Non, disent les experts, qui attribuent cette croyance au fait que le nombre de musulmans a quadruplé au Québec depuis 15 ans.**

la décision rendue par la Cour suprême en mars 2006. Dans une décision unanime, les juges ont estimé que le kirpan ne constituait pas une menace à la sécurité. De plus, la Cour a reconnu que l'accommodement demandé par Gurbaj Singh Multani, le jeune Montréalais qui a porté la cause devant les tribunaux, était raisonnable puisqu'il acceptait de porter le kirpan sous ses vêtements, dans un étui de bois lui-même cousu dans une étoffe. Environ 5 % des 8500 sikhs du Québec portent le kirpan, dont une infime minorité d'enfants.

**5** La liberté religieuse jouit d'une prépondérance de principe sur les autres droits et libertés, notamment sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Faux. Les tribunaux considèrent que les droits et libertés ont une égale valeur et qu'il n'y a pas de hiérarchie entre eux. Les juges cherchent plutôt à établir un équilibre entre ces droits et libertés en fonction des faits et du contexte propres à chaque affaire. À titre d'exemple, le droit des femmes à la liberté et à la sécurité peut justifier le recours à l'avortement même si cette pratique constitue, selon certains, une atteinte au droit à la vie. De même, les tribunaux pourront permettre à des médecins de pratiquer une transfusion sanguine pour sauver la vie d'une personne même si celle-ci s'y oppose pour des raisons religieuses. Au Québec, il n'existe à ce jour aucune décision judiciaire où la liberté de religion prime le droit à l'égalité entre les

femmes et les hommes, explique Christian Brunelle.

**6** Les tribunaux interprètent l'obligation d'accommodement en faisant fi des droits de la majorité.

Faux. Les tribunaux ont affirmé très clairement que l'obligation d'accommodement n'est ni absolue, ni illimitée. Une demande d'accommodement peut être rejetée si elle entraîne une «contrainte excessive» ou un «fardeau déraisonnable» pour la personne ou l'institution qui la reçoit. Dans la détermination de ce qui constitue une «contrainte excessive», l'atteinte aux droits d'autrui est d'ailleurs un facteur important aux yeux des tribunaux, explique Christian Brunelle.

## Les commissaires interpellent les ordres professionnels

CATHERINE HANDFIELD

Des immigrants dénoncent le problème de l'emploi et quelques employeurs prennent le micro. Mais les ordres professionnels restent muets dans le débat sur les accommodements raisonnables. Les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor leur ont lancé un appel, hier.

«Il y a un acteur dans toutes nos discussions qui n'a pas encore pris la parole et qu'il faudra interpellé. C'est un acteur qui doit répondre aux nombreuses questions que la société veut lui poser. Je veux parler des ordres professionnels», a dit hier Gérard Bouchard, au terme du troisième forum organisé à l'UQAM par la Commission.

Charles Taylor a conclu des interventions entendues au cours des derniers mois que la «première étape de l'intégration» était l'emploi. «C'est de plus en plus clair qu'il y a des choses qui ne tournent pas rond là-dedans», a-t-il dit, soulevant l'approbation des participants.

Organisé par l'Institut du Nouveau Monde, le troisième des quatre forums prévus portait

sur le modèle québécois d'intégration. Quelque 300 personnes, dont les deux tiers étaient d'origine étrangère, sont venues échanger toute la journée avant de faire des recommandations.

Un point central est sorti de ces échanges: l'apprentissage de la langue française ne suffit pas à l'intégration. «La reconnaissance des diplômés est un enjeu majeur, a souligné le sociologue Rachad Antonius. Pour enseigner au Québec, il faut étudier quatre ans en pédagogie même si on a 15 ans d'ancienneté dans son pays. En Ontario, c'est huit mois.»

Le professeur de l'UQAM a souligné que les réseaux tissés serrés et l'intransigeance des syndicats sont des obstacles à l'emploi. Mais il a aussi montré du doigt la bureaucratie des ordres professionnels. Ces derniers ont reçu 17 500 demandes d'équivalence entre 1997 et 2003. Ils n'ont rendu que 9000 décisions, parmi lesquelles seulement 3300 reconnaissent sans réserve les compétences du candidat.

**Langue française**

Les participants ont aussi abordé l'épineux sujet de la

francisation, ce qui a créé certaines tensions lors des discussions de groupe.

Là aussi, plusieurs solutions ont été mises sur la table. «On devrait rendre obligatoire le programme de francisation aux PME», a proposé Alfred Dubuc, retraité montréalais. «Les immigrants pourraient passer par des stages d'immersion dans les familles francophones», a proposé soeur Danielle Drolet, ursuline de Québec.

Autre intervention remarquée: celle de Raouia Belkheir, 11 ans. «J'en ai marre d'entendre les adultes faire des différences entre les personnes, a-t-elle lu. À mon école, je suis amie de toutes les races et de toutes les religions et on s'aime bien.» La rouquine, née en Algérie, préparait son discours depuis 10 jours, a confié sa mère.

À la fin de la journée, l'animatrice du forum, Ariane Émond, a dû à regret écourter les interventions. «Je sais que certains vont vouloir me lapider», a-t-elle dit, oubliant qu'elle s'adressait à une centaine d'Arabes. «À la blague», a-t-elle rapidement ajouté. Oups!

**HUBLOT**  
GENEVE

**BIG BANG**  
La fusion entre la céramique, l'or rouge 18K, et le caoutchouc

Disponible exclusivement chez:

**CHÂTEAU D'IVOIRE**  
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283  
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS ET SPECTACLES 6	Forum	A13
Astrologie du jour	ACTUEL 5	Horaire télévision	ARTS 4
Décès	ACTUEL 5 et 6	Monde	A12

## Météo

Averses de pluie ou de neige en après-midi, maximum 5, minimum -5. SPORTS 8

LA COMMISSION À MONTRÉAL

# MYTHES ET RÉALITÉS



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

À la commission Bouchard-Taylor, les esprits s'échauffent parfois et les préjugés foisonnent. En attestent ces fréquentes allusions à une «taxe casher» ou au radicalisme de la communauté musulmane.

L'IMMIGRATION ET LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

**7** Les immigrés ne parlent pas français. S'ils ne veulent pas apprendre notre langue, qu'ils retournent dans leur pays.

Faux. La connaissance du français et le bilinguisme (anglais-français) ont beaucoup augmenté chez les immigrés au cours des dernières années. Entre 1980 et 1984, 38 % des nouveaux arrivants connaissaient le français ou étaient bilingues. Cette proportion a atteint 50 % pour la période de 2000 à 2004. Au cours des années 2001-2003 et 2004-2006, la proportion moyenne de nouveaux venus qui connaissaient le français est

passée de 49 % à 57 %. Dans la population allophone (autre que francophone, anglophone ou autochtone) établie au Québec, la proportion des personnes en mesure de converser en français était de 47 % en 1971 comparativement à 74 % en 2001.

**8** Les musulmans ne s'intègrent pas dans la société québécoise.

Faux. «Le Québec a la communauté musulmane la plus qualifiée et la plus instruite du monde occidental dans son entier. Les musulmans viennent pour travailler et pour s'intégrer», note Frédéric Castel, chercheur à l'UQAM. Plus du tiers des musulmans au Québec ont un diplôme universitaire. C'est une proportion beaucoup plus élevée que dans la population

québécoise en général. De plus, 75 % des musulmans québécois parlent français. «Il n'y a pas de taux plus élevé parmi toutes les communautés culturelles», ajoute Frédéric Castel. Parmi les musulmans originaires du Maghreb, 95 % maîtrisent la langue de Vigneault.

**9** Comme Québécois catholique, pourquoi devrais-je payer pour que mon miel et mon beurre d'arachides Kraft soient casher?

Après avoir entendu maintes fois des propos sur une prétendue «taxe casher», le commissaire Gérard Bouchard a fini par les qualifier d'«antisémites». Des produits de consommation courante comme le ketchup Heinz ont cette certification religieuse basée sur la loi juive. Or, l'effet

sur le prix est minime puisque ces produits sont fabriqués en grand volume. Dans la portion épicerie chez Metro, 75 % des produits sont casher. Or, les fournisseurs de Metro ne facturent pas plus cher pour cette certification, assure sa porte-parole, Marie-Claude Bacon. Pour l'obtenir, les entreprises doivent suivre des règles très strictes et mettre de côté certains ingrédients. Une minorité de produits sont plus chers et ce ne sont pas des produits de consommation courante. On parle de produits comme la viande casher, généralement en vente dans des épiceries spécialisées. Cette dernière est vendue dans quelques grandes surfaces seulement au Québec, et toujours clairement marquée comme telle.

**10** Les musulmans vivent dans des ghettos.

Faux. Les ghettos musulmans existent dans certains pays européens, notamment en Angleterre et en France, mais pas au Québec. «À Montréal, les musulmans sont dispersés dans toute l'île et même dans certains quartiers qui, traditionnellement, n'accueillent pas d'immigrés, comme Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve. Il y en a aussi sur la Rive-Sud et à Laval. Dans les endroits où il y a de plus fortes concentrations de musulmans, notamment à Saint-Laurent, Côte-des-Neiges et Parc-Extension, ils cohabitent avec beaucoup d'autres communautés», soutient le chercheur Frédéric Castel, de l'UQAM, qui s'est récemment penché sur la question.

**11** Le nombre grandissant de femmes voilées à Montréal démontre que la communauté musulmane se radicalise.

Faux. Les experts attribuent le nombre croissant de femmes qui portent le hijab au Québec non pas à un vent de conservatisme dans la communauté musulmane, mais davantage au fait que le nombre de musulmans a quadruplé au Québec depuis 15 ans. Il n'existe pas de statistiques exactes, mais les universitaires qui s'intéressent aux musulmanes québécoises notent qu'entre 5 % et 15 % d'entre elles portent le hijab.

**12** Les musulmans ne peuvent pas épouser des gens qui ne partagent pas leur foi.

Faux. En principe, le Coran dit qu'un musulman ne peut pas épouser une femme polythéiste (qui croit en plusieurs dieux), mais il peut épouser une chrétienne ou une juive. Le Coran ne dit rien sur le droit des femmes de se marier avec un non-musulman. Traditionnellement, les interprétations diffèrent quant à ce droit.

**13** Les Québécois de souche seront bientôt une minorité au Québec.

Faux. En ce moment, seulement 10 % de la population du Québec est née à l'extérieur du pays. Dans le but d'accroître sa population jeune et sa main-d'œuvre, le Québec recrute environ 45 000 immigrants par année et reçoit quelques milliers de réfugiés. À ce rythme, il faudrait 150 ans pour que les Québécois de souche deviennent minoritaires.

## Voile maudit



PATRICK LAGACÉ  
CHRONIQUE

On ne m'enlèvera jamais de la tête que cette commission qui débarque en ville, cette semaine, c'est pas sur les accommodements raisonnables. C'est surtout sur les musulmans.

Nos musulmans. Ceux d'ici, de Montréal, surtout.

Ceux qui fréquentent la mosquée jour et nuit, qui font évacuer des cabanes à sucre entières pour prier Allah, qui lapident leurs (multiples) épouses sur la voie publique, qui font planer une menace de djihad armé à une directrice d'école si la flûte à bec est au programme du cours de musique, qui veulent faire de la plongée sous-marine en niqab dans nos piscines publiques...

Et, bien sûr, ou devrais-je dire surtout, les musulmans qui forcent leurs (multiples) épouses et leurs filles à porter le hijab, ce voile qui couvre les cheveux de la musulmane, proverbiallement soumise et tremblante, devant Allah, son papa et son époux, comme chacun sait...

On ne m'enlèvera pas de la tête que cette commission, c'est une réaction – effrayée – à ces musulmans-là. Qui vivent dans

notre imaginaire. Et dans les médias.

Je suis donc allé voir, ces derniers jours, s'ils existent aussi, ces musulmans-là, dans la vie. Tout d'un coup que la réalité serait différente.

Je suis allé tâter du musulman, et de la musulmane (au sens figuré, rassurez-vous), avec mon calepin. Dans la rue, dans une chaîne de fast-food, à la gare centrale, dans une boutique où on vend des hijabs, dans un restaurant japonais, dans un café, dans un appartement de Saint-Laurent.

J'en ai même trouvé un dans un bar, figurez-vous donc! Mahomet n'aurait pas été fier de Ghasser, s'il l'avait vu parler à un athée (moi) dans un bar. Mahomet n'aurait pas été content, mais Ghasser s'en fiche: il ne croit pas à Allah.

Je n'ai donc pas été surpris de voir Ghasser commander une Budweiser à la serveuse de ce petit bar, triste comme un frigidaire vide, de la rue Jean-Talon.

J'ai été plus surpris que Ghasser défende le port du voile.

Avec tous «mes» musulmans, j'ai parlé de la vie à Montréal. De la condition de musulman, de foi

ou de culture, ici, fin novembre 2007, après environ 365 jours de cette crissette identitaire fort peu accommodante qui secoue notre coin de l'Amérique.

Et avec tous «mes» musulmans, j'ai parlé de ce foutu hijab qui nous fait tant capoter, collectivement, ce hijab qui revient si souvent devant la Commission...

Ce foutu hijab, symbole de tous les accommodements, raisonnables ou pas; réels ou inventés. Symbole de notre malaise face aux musulmans. D'où le titre de cette série: *Voile maudit*. Ce n'est

**On ne m'enlèvera pas de la tête que cette Commission, c'est une réaction – effrayée – à ces musulmans-là. Qui vivent dans notre imaginaire. Et dans les médias.**

pas une série sur le hijab. Mais ça va revenir à travers tous les portraits que je signe cette semaine.

Pour les trouver, ces musulmans-là, nés à Tunis, en Côte-d'Ivoire, à Montréal, en Indonésie, au Pakistan ou en Syrie, je me suis tenu loin des mosquées. Il n'y a pas un imam dans cette série qui commence demain, pas un seul. Et c'est voulu, c'est délibéré, c'est quasiment un choix politique...

Le cardinal Turcotte ne parle pas pour moi. Pas plus que Saïd Jaziri, pour ne nommer que ce médiatique (et récemment déporté) imam, ne parle pour «nos» musulmans. Et non, je ne suis pas allé voir l'autre imam,

plus modéré, plus soft, celui qui n'est pas effrayé par du Beaujolais nouveau, celui qu'on a vu chez Guy A. récemment.

J'ai prévenu le patron: OK, tu vas l'avoir, ta série sur les musulmans de Montréal. Mais tu n'auras pas un seul barbu en tunique blanche dedans.

J'ai aussi évité les sempiternels «porte-parole de la communauté», comme on les appelle: je voulais éviter de remplir mes calepins de phrases tirées de communiqués de presse puant le militantisme, l'opportunisme politique ou la

victimisation érigée en lobby.

L'année 2007 fut celle du «vrai monde». Le vrai monde, vous savez bien, ce «vrai monde» qui n'a jamais été aussi courtisé par nos élus (salut Mario) et qui n'a jamais été aussi ciblé par les médias (devinez qui). N'est-ce pas pour calmer et rassurer le «vrai monde» qu'on a créé cette commission, qui se pointe aujourd'hui à Montréal?

Dirigée par deux vieux professeurs qui ne sont pas issus du «vrai monde», selon certaines rumeurs, c'est vrai, mais là, je sens que je m'égarer un peu...

ton, soucieux de parler au «vrai monde», je suis allé à la recherche de «vrais musulmans» de Montréal, du type qu'on ne voit jamais dans les médias.

Je suis heureux de vous dire, d'abord et avant tout, que j'en ai trouvé! Oui, il y a du vrai monde chez nos musulmans.

Ils s'appellent Fatma, Ahmed, Myriam, Kader, Rachid, Nadia. Certaines femmes portent le voile, d'autres ne veulent rien savoir. Quand je vous dis qu'ils sont issus du «vrai monde»: Kader a chialé contre l'état des routes et du système de santé...

Il y en a un qui boit de la Budweiser, mais ça, je vous l'ai déjà dit.

Il y en a une qui joue au hockey cosom. Avec son hijab. Une autre qui prie cinq fois par jour et va voir Bon Jovi au Centre Bell le soir venu.

Une autre est portier dans un bar, rue Crescent.

Bref, ce sont des musulmans du type qui n'ont jamais croisé Denise Bombardier, aussi. C'est bien connu, M<sup>me</sup> Bombardier ne croise à Montréal que des musulmans obsédés par l'ablation des clitoris et des musulmanes en burqa (ne me remerciez pas, Denise, de vous donner un sujet de chronique pour commencer la semaine, je suis généreux de nature).

Mais, désolé, je n'ai pas trouvé de plongeuse sous-marine en niqab. Ça va faire une série pas très exotique. Mais le «vrai monde» manque cruellement d'exotisme, c'est bien connu.



PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Stephen Harper a prononcé hier le discours de clôture de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Kampala, en Ouganda.

# Kyoto : « Une erreur à ne jamais répéter »

## — Stephen Harper à la réunion du Commonwealth

ALEXANDER PANETTA  
LA PRESSE CANADIENNE

**KAMPALA, Ouganda** — Le premier ministre Stephen Harper a mis un terme hier à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Kampala, en Ouganda, en qualifiant le protocole de Kyoto d'erreur que le monde ne doit jamais répéter.

M. Harper croit que l'accord sur les changements climatiques a des failles, et il a prévenu que le Canada n'appuierait aucun nouveau traité international comportant de telles lacunes.

Il a estimé que la principale erreur de Kyoto avait été d'imposer des cibles de réduction des gaz à effet de serre à trois douzaines de pays mais pas à d'autres, notamment les plus grands pollueurs du monde comme les États-Unis, la Chine et l'Inde.

Le Canada va donc entreprendre le mois prochain de cruciales négociations post-Kyoto au cours desquelles il compte faire valoir une position relativement simple: tous les importants pollueurs doivent être de la partie, faute de quoi il n'y aura pas d'accord.

M. Harper a fait l'objet de certaines critiques pour avoir

**La Chine, l'Inde et les États-Unis, qui n'ont pas ratifié le protocole de Kyoto, produisent à eux seuls plus de la moitié des gaz à effet de serre de la planète.**

défendu ce point de vue au sommet du Commonwealth, mais il a maintenu catégoriquement qu'il s'agissait de la seule solution.

Cette prise de position a pour effet de placer la barre à un niveau extrêmement élevé en vue des pourparlers des Nations unies sur le climat, à Bali, en Indonésie,

le mois prochain. M. Harper a cependant dit préférer cette approche à celle adoptée par le passé.

« C'était l'erreur de Kyoto, a-t-il déclaré à des journalistes au terme du sommet de Kampala. Nous avons déjà tenté l'approche «un tiers des pays auront des cibles obligatoires et espérons que les autres suivent l'exemple».

Nous y sommes déjà. Et ça n'a pas fonctionné. »

M. Harper n'en était pas à sa première déclaration publique au sujet du protocole de Kyoto, qui exige que, d'ici à 2012, les émissions de gaz à effet de serre soient inférieures de 6% à ce qu'elles étaient en 1990.

Il y a cinq ans, au moment de la signature du traité par le gouvernement libéral, il avait qualifié l'entente de projet socialiste coûteux et tourné en ridicule la science du réchauffement climatique mondial.

Plus récemment, il a tout simplement déclaré que les cibles de l'entente étaient inatteignables en raison de l'incapacité des libéraux

à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette opinion a eu des échos jusque dans le discours du Trône.

Hier, le premier ministre a laissé entendre que Kyoto présentait des failles depuis toujours.

« Nous avons déjà vu Kyoto, a-t-il affirmé. Si nous obtenons

qu'un tiers du monde signe et attendons les deux autres tiers, cela ne va jamais arriver. »

M. Harper a dit avoir contribué à un succès jamais vu auparavant: obtenir des États-Unis, de la Chine et de l'Inde qu'ils s'attaquent à la question des changements climatiques dans le cadre de rencontres internationales successives.

Lors des sommets du G8, de l'APEC et, cette fois-ci, des chefs de gouvernement du Commonwealth, le premier ministre a obtenu des plus importantes puissances économiques au monde qu'elles acceptent le principe général d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Chine, l'Inde et les États-Unis, qui n'ont pas ratifié le protocole de Kyoto, produisent à eux seuls plus de la moitié des gaz à effet de serre de la planète.



Réservez en ligne ou appelez le  
1-888-619-8622 avant le 28 novembre 2007.

99\$\*

Montréal vers l'aéroport du centre-ville de Toronto, 9 fois par jour

porter

\*Réservez avant le 28 novembre 2007 pour vos trajets avant le 31 janvier 2008. Achat requis 7 jours à l'avance. Le trajet aller simple en classe fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges offerts à ce tarif sont en quantité limitée et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols. Valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

# Une influence historique



**YVES  
BOISVERT**  
CHRONIQUE

Peu de juges ont eu autant d'influence sur le Canada qu'Antonio Lamer. Il est arrivé à la Cour suprême au confluent de deux traditions juridiques, et il y est resté 20 ans, dont 10 comme juge en chef.

Nommé à l'époque où les élus avaient le dernier mot sur les lois, il a été de ceux qui ont fait de la Charte canadienne des droits et libertés une sorte de révolution juridique. On est passé en quelques années de la suprématie du Parlement à celle de la Constitution – certains diront: la suprématie des juges et des droits individuels.

Alain-Robert Nadeau, biographe du juge Lamer (l'ouvrage est en préparation), compare carrément le juge Lamer à John Marshall, le juge le plus célèbre de l'histoire américaine. Marshall, premier juge en chef de la Cour suprême américaine (de 1801 à 1835), a été l'auteur du fameux jugement il fut décidé que les juges pouvaient faire annuler une loi du Congrès si elle contrevient la Constitution. Cela allait changer l'histoire de ce pays.

Avec le juge en chef Brian Dickson (1984-1990) et la juge Bertha Wilson, Antonio Lamer était clairement à la Cour un des plus ardents promoteurs de la révolution qui allait opérer au Canada un changement comparable.

Pourtant, quand on lui parlait du pouvoir judiciaire, Antonio

Lamer disait que les juges n'avaient jamais demandé à quiconque d'inclure une charte des droits dans la Constitution. Ce faisant, le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau, en 1982, allait permettre de faire le « procès des lois », ce qui changeait passablement la perspective et la définition de la tâche des juges.

**« L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés représente une révolution comparable à l'introduction du système métrique, aux grandes découvertes médicales de Louis Pasteur, à l'invention de la pénicilline et au rayon laser. » — Antonio Lamer**

Même s'il ne l'avaient pas réclamé, très rapidement, ce sont des juges bien identifiables qui ont décidé de donner à ce document constitutionnel une portée considérable. Les progressistes, ou les « chartistes », ont gagné le combat. Et en particulier Antonio Lamer, qui a été l'auteur de quelques-unes des premières décisions importantes avant de devenir juge en chef en 1990, jusqu'en 2000.

Depuis 1960, quand John Diefenbaker a fait voter par le Parlement une déclaration des droits, les juges avaient explicitement le pouvoir d'invalider les lois qui violaient les droits fon-

damentaux. Mais ils ont presque systématiquement refusé de le faire, préférant s'effacer devant le pouvoir législatif, selon la vieille tradition britannique. Finalement, cette déclaration, potentiellement révolutionnaire elle aussi, n'a eu à peu près aucun impact, en grande partie parce que le milieu juridique de l'époque, et la Cour suprême en particulier, en a décidé ainsi.

Quand la charte des droits est entrée en vigueur, une nouvelle école avait pris le pouvoir à la Cour suprême et ne tarderait pas à s'imposer.

En 1992, Antonio Lamer ne cachait d'ailleurs pas ses couleurs: « L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés représente une révolution comparable à

60. Il avait connu les méthodes policières musclées de l'époque, et le juge qu'il est devenu a évidemment été marqué par cette expérience. Aucune perquisition, aucune écoute électronique, aucune fouille de l'État ne peut avoir lieu sans autorisation judiciaire, a-t-il martelé en interprétant la charte, ce qui a forcé à modifier le Code criminel et les pratiques policières au fil des ans – et pas toujours dans la joie.

« Le soir, souvent, je me couche avec une obsession, disait-il. Je me demande s'il y a quelque part au Canada quelqu'un dans une prison qui est innocent. »

On doit reconnaître qu'il a été l'un des premiers juges à parler publiquement avec assez de mor-

devenu beaucoup trop compliqué et menace de « s'écrouler sous son propre poids ».

Il a aussi été un de ceux qui ont donné beaucoup de dimension aux droits des autochtones, créant pour les gouvernements une obligation de négocier des droits territoriaux.

Du côté conservateur, on lui a souvent reproché son « activisme », c'est-à-dire l'utilisation de termes vagues et généraux de la charte pour créer des obligations précises aux policiers ou à l'État.

Il n'était pas du tout gêné par ces critiques. Si les élus veulent répondre aux jugements, ils n'ont qu'à le faire par la loi. Mais ni sur le suicide assisté, ni sur l'avortement, ni sur la plupart des questions déchirantes qui ont occupé la Cour, le Parlement n'a osé se prononcer ensuite. Les juges ont parlé plus fort, certes, mais ce sont les élus qui ont choisi de se taire.

Quand on lui demandait lequel des droits fondamentaux était le plus important, il répondait: le droit à un procès juste devant un juge impartial. Tous les droits ont été créés par des juges au fil des siècles, arguait-il. C'est donc le droit sans lequel les autres ne peuvent survivre, plaïdait-il.

Il a voulu incarner cet idéal, comme il a incarné le génie de la charte. Ses critiques diront que c'est un génie malfaisant socialement qu'il a fait sortir de la bouteille constitutionnelle. Mais dans 100 ans, en s'interrogeant sur l'évolution sociale de ce pays, on le citera encore.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : [yves.boisvert@lapresse.ca](mailto:yves.boisvert@lapresse.ca)

# Décès de l'ancien juge en chef Antonio Lamer

MARIO GIRARD

L'ancien juge en chef de la Cour Suprême du Canada, Antonio Lamer, est décédé dans la nuit de vendredi à samedi à Ottawa, des suites d'un malaise cardiaque. Il avait 74 ans.

Criminaliste de renom, Antonio Lamer, a toujours attaché une grande importance à l'ensemble des questions concernant la Charte des droits et libertés. Il s'est également distingué pour ses positions face au droit des accusés.

« Son grand héritage reste ce qu'il a fait autour de l'accès à la justice », dit son ami, le criminaliste Jacques Bellemare.

Enfant du Plateau Mont-Royal, Antonio Lamer a fait ses études en droit à l'Université de Montréal. En 1957, il effectue ses débuts dans le cabinet que dirige son père.

Quelques temps plus tard,

il rejoint le cabinet de Jacques Bellemare. « Il a toujours été un ardent défenseur du droit de la remise en liberté, dit celui-ci. Ce n'est pas une petite affaire. Il faut savoir qu'à cette époque, quelqu'un qui était accusé de vol avec violence ne recouvrait pas la liberté facilement. »

Un autre ami, l'avocat François Aquin, se souvient du jeune juriste passionné que fut Antonio Lamer. « Il avait défendu mon cousin Hubert Aquin qui, lors d'un moment de crise, avait été arrêté. Antonio avait réussi à obtenir du juge qu'il ne soit pas emprisonné et qu'il aille plutôt en cure. C'est pendant cette cure qu'Hubert a écrit son chef-d'oeuvre *Prochain épisode*. »

En mai 1969, Antonio se retrouve devant la Cour des sessions de la paix, pour défendre Pierre Bourgault, accusé d'avoir participé à la désormais célèbre

émeute du défilé de la Saint-Jean du 24 juin 1968. « Il est rapidement devenu l'un des meilleurs criminalistes au Canada, dit François Aquin. Son ascension fut prodigieuse et constante. »

Antonio Lamer n'avait que 36 ans lorsqu'il fut nommé juge à la Cour supérieure du Québec en 1969. En 1978, il est promu à la Cour d'appel du Québec. Entre ces deux mandats, il préside la Commission de réforme du droit du Canada. « Cette période fut cruciale pour lui, dit François Aquin. À partir de là, il est devenu un maître en droit public et en droit constitutionnel. »

C'est en mars 1980, qu'il fut nommé à la Cour suprême. Dix ans plus tard, il en devenait le juge en chef. « C'est quelqu'un qui recherchait sans cesse l'équilibre entre la liberté du citoyen et la sécurité du public », dit

Charles Gonthier, ex-juge à la Cour suprême.

Durant le mandat de M. Lamer, la Cour suprême a rendu un avis unanime en 1998, qui statuait que le Québec n'avait pas la capacité juridique de se séparer unilatéralement du Canada, mais que le reste du pays avait le devoir de négocier avec lui, advenant une victoire claire lors d'un référendum.

Antonio Lamer est l'auteur d'une série de décisions importantes concernant le droit des accusés. Grâce à elles, les pouvoirs des policiers sont plus limités lors des fouilles et des saisies qu'ils doivent exécuter. Elles donnent également aux suspects le droit de consulter un avocat avant de répondre aux questions des policiers.

Charles Gonthier garde de son ancien collègue l'image d'un homme qui s'intéressait beaucoup aux gens. « Il aimait le contact des

autres, il adorait discuter. Il avait une personnalité marquée qui ne laissait personne indifférent. »

Jacques Bellemare parle de son côté d'un homme « coloré ». « Il utilisait un langage vivant mais jamais vulgaire, dit-il. Comme sa mère était une anglophone, d'origine irlandaise, sa compréhension des deux langues était impressionnante. Cela dit, il a beaucoup contribué à franciser la Cour suprême. »

À la retraite de la Cour suprême depuis janvier 2000, Antonio Lamer a aussi fondé l'Association des avocats de la défense du Québec et fut professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal.

Marié à Danièle Tremblay-Lamer, juge à la Cour fédérale, il était le père de Stéphane et le beau-père de Jean-Frédéric et Mélanie.



**PASSEPORT NON REQUIS**

8,6% TAUX EFFECTIF  
à  
0,9%

VOTRE TAUX ACURA AJUSTÉ POUR UNE DURÉE LIMITÉE

0,9%  
TAUX DE LOCATION JUSQU'À 36 MOIS  
FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS À L'ACHAT  
SUR TOUS LES MODÈLES 2008

0\$  
COMPTANT SUR TOUS LES MODÈLES 2008



**ACURA**  
DEVANT.

Visitez [acura.ca](http://acura.ca) dès aujourd'hui.

**CSX 08**

**TSX 08**

**TL 08**

**RDX 08 TURBO**

**MDX 08**



**318\$\*/MOIS**

PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**428\$\*/MOIS**

PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**498\$\*/MOIS**

PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**498\$\*/MOIS**

PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

**628\$\*/MOIS**

PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS

DE PLUS : NOUS PAYONS LE 1% DE TPS.\*

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau  
Brossard  
450 659-1616

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
450 682-4050

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
514 696-7777

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
514 340-1344

**ACURA MÉTROPOLITAIN**  
5625, boul. Métropolitain  
St-Léonard  
514 362-2872

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
450 435-4455

# Un monastère de Villeray transformé en résidence

SARA CHAMPAGNE

Un important édifice du patrimoine religieux de Montréal sera transformé en résidence pour personnes âgées. Les pères rédemptoristes vendent leur monastère du boulevard Crémazie Est, dans le quartier Villeray, à un promoteur privé pour en devenir locataires.

Le projet prévoit 287 unités d'habitation pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie. L'église Saint-Alphonse-d'Youville, juste à côté, sera elle aussi vendue. Une quinzaine d'unités d'habitation seront aménagées au sous-sol de l'église, où des messes seront encore célébrées. Le fond de la nef sera converti en salle à manger.

Pour les pères rédemptoristes, qui ne sont plus que 18 à vivre dans le monastère, le projet du promoteur Mélior est une planche de salut qui leur permet de demeurer dans la communauté montréalaise. Il est d'ailleurs prévu que les jésuites de Saint-Jérôme, qui sont une trentaine, se joignent à eux.

« Nous sommes présents depuis 1912 au sein de la communauté de Montréal, explique le supérieur provincial des rédemptoristes, Maurice Dionne. Notre secrétariat général, qui accueille les missionnaires du Japon et d'Haïti, est aussi situé dans Villeray. Pour nous, il était important de pouvoir poursuivre notre mission dans la communauté. »

Quant au montant de la transaction entre le promoteur et les rédemptoristes, il n'a pas été dévoilé puisque l'offre finale n'a pas encore été déposée. Le prix de vente serait moindre que l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, établie à 14 millions pour le terrain et le bâtiment, d'une superficie de 13 000 m<sup>2</sup>.

Marie-Claude Besner, chef de division de l'aménagement urbain de l'arrondissement de Villeray, explique que plusieurs projets ont été présentés pour convertir le monastère et l'église. Il a même été question de condominiums de luxe.

« Ce projet est intéressant parce qu'il y a peu d'intervention sur les bâtiments, explique M<sup>me</sup> Besner. L'intégrité architecturale est conservée, de même que le jardin.



Le monastère rédemptoriste sera converti en 287 appartements pour personnes âgées. Les pères rédemptoristes ne sont plus que 18 à habiter l'immense immeuble. PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

Le projet s'adresse en premier lieu à la communauté religieuse et aux personnes âgées du quartier. »

L'arrondissement a déjà soumis les modifications aux règles d'urbanisme, approuvées la semaine

« Pour nous, il était important de pouvoir poursuivre notre mission dans la communauté. »

dernière par le comité exécutif de la Ville de Montréal. En raison de son caractère particulier, le projet pourrait faire l'objet d'un référendum. Le cas échéant, le registre à cet effet serait ouvert en décembre,

et le référendum aurait lieu si un nombre suffisant de citoyens le demandent en signant ce registre.

Lors d'une consultation publique, l'automne dernier, des résidents du secteur ont critiqué la

hauteur et l'architecture du nouveau bâtiment de même que le nombre d'arbres qui seront coupés pour sa construction.

M<sup>me</sup> Besner, chef de division de l'aménagement urbain, assure que

38 arbres « d'une bonne taille » remplaceront les 18 qui devront être abattus. La distance entre le nouveau bâtiment et le monastère a aussi été élargie à quatre mètres pour ne pas porter ombrage au joyau patrimonial.

La mairesse de l'arrondissement, Anie Samson, fait remarquer que la population du quartier vieillit et que 800 personnes sont en attente d'une résidence. « Le projet est un exemple de reconversion d'un ensemble religieux », estime M<sup>me</sup> Samson, qui dit que trois autres projets destinés aux personnes âgées sont sur les planches à dessin dans l'arrondissement.

## MONASTÈRE DES RÉDEMPTORISTES

**Date de construction:** 1912-1914  
L'architecte est inconnu. L'édifice est représentatif du début du XX<sup>e</sup> siècle par sa forme rectangulaire à trois étages avec toit plat et son parement de brique polychrome. Le monastère des rédemptoristes, qui jouxte l'église, forme un ensemble d'intérêt reconnu dans les règles gouvernementales de reconversion d'immeubles religieux.

Source: Inventaire des lieux de culte du Québec

# Une « usine » pour retraités

La Forge accueille les personnes âgées passionnées d'artisanat

PIERRE BELLEMARE

La Forge, une usine réservée exclusivement aux gens du troisième âge, leur permet d'exploiter leurs talents et d'échanger des idées dans leur domaine d'expertise.

Située rue Sicard à Sainte-Thérèse, en bordure de l'auto-

route des Laurentides, la Forge est le seul programme du genre au Québec. On y dénombre environ 150 membres.

Dans les cinq ateliers (vitraux, métal, menuiserie, tissage et artisanat), on fabrique de petits bijoux en plus d'effectuer des travaux de réparation pour le public, à domicile ou à l'atelier. Par exemple,

vosre chaise berçante est boiteuse ou votre table est éraflée? La Forge y mettra sa touche.

« L'offre de ce genre de loisirs pour personnes du troisième âge augmentera d'ici une dizaine d'années », croit Élise Lecompte, qui y recycle un tas de trucs. En outre, cette « usine » très particulière expose quelque 500 articles

de collection, surtout des meubles authentiques et des outils remontant à plusieurs générations.

Prenant le relais du président, administrateur et fondateur, Raymond Tremblay, Yvon Côté a un défi de taille à relever. « Nous payons 5000\$ par mois pour notre local industriel (loyer et services compris). C'est beaucoup trop pour nos moyens financiers et nous ne voulons pas solliciter nos membres en haussant leur cotisation annuelle (100\$). Notre date butoir est février prochain, date d'expiration de notre bail. Entre-temps, nous devons trouver une nouvelle niche industrielle », signale M. Côté.

Il évoque la possibilité de louer un nouveau local appartenant à une des municipalités des Basses-Laurentides ou d'en construire un tout neuf, en misant sur l'aide financière et technique de grandes entreprises comme ADF, un mécène de La Forge.

Pierre Imbeau, un autre pilier de la Forge, estime qu'il faut assurer la survie de cet organisme qui « représente un centre de rencontre convivial et divertissant ». Lui et les autres leaders de La Forge souhaitent ardemment que les villes des environs « donnent un coup de pouce financier ou facilitent les recherches en vue de l'obtention éventuelle d'un nouveau local ».



« LE CARTON EST RECYCLABLE, VOYEZ-Y! »

Écouter sa voix écolo, c'est mettre tous les contenants et emballages de papier et de carton à la récupération. Une fois recyclés, ils deviendront des boîtes d'œufs, du carton ondulé ou même des revêtements de toiture.

AVANT DE JETER, ÉCOUTEZ VOTRE VOIX ÉCOLO!

VOTRE VOIX ÉCOLO.com

eeq  
Éco-Entreprises Québec

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

RECYCLE MÉDIAS

UMQ  
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

RECYLE-QUÉBEC  
Québec

# Vision Montréal déclare la guerre au maire Tremblay

**MONTRÉAL**  
suite de la page A1

M. Labonté dit avoir pris cette décision après avoir beaucoup réfléchi et consulté son entourage. Il est maintenant prêt à affronter son ancien parti. « C'est une administration qui est en défaut de leadership actuellement, a-t-il dit. Un leadership, ce n'est pas juste prendre des décisions. Il faut aussi les assumer et être constant dans ses décisions. »

Pris à part par les journalistes, le nouveau membre de Vision Montréal a utilisé un exemple récent pour décrire « l'incohérence » d'Union Montréal. « On ne peut pas sortir du forum sur la culture d'il y a deux semaines en affirmant que la culture est le levier le plus important de la ville et annoncer tout de suite après le projet de Griffintown et celui d'une salle de spectacle qui va venir concurrencer ce qu'on met en place ailleurs, dit M. Labonté. Les Montréalais sont tannés de se faire prendre pour des valises. »

Outre Benoît Labonté, Vision Montréal accueille aussi Soraya Martinez, conseillère du district de Saint-Michel, et Karim Boulos, maire suppléant de l'arrondissement de Ville-Marie et conseiller d'arrondissement du district de Peter-McGill.

Fort de ce nouveau trio, François Purcell a déclaré que les Montréalais méritent mieux qu'une gestion comptable, « tranquille, inodore, incolore et sans saveur. »

Hier, des critiques cinglantes sont également venues de Christine Hernandez, qui tente actuellement d'obtenir pour Vision Montréal la mairie d'Outremont, laissée vacante par Stéphane Harbour. La candidate a qualifié l'actuelle administration de méprisante et d'arrogante.

« Mais heureusement, il y a maintenant un parti qui écoute, qui additionne, qui multiplie et qui ravit tous ceux et toutes celles qui ont à cœur les intérêts de Montréal », a-t-elle déclaré.

**Majoritaire**

L'arrivée de ces nouvelles têtes permet à Vision Montréal d'être maintenant majoritaire dans Ville-Marie et Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension. Le parti était déjà majoritaire dans les arrondissements du Sud-Ouest et d'Hochelaga-Maisonneuve. Avec ces recrues, Vision Montréal a maintenant 17 élus dans les 19 arrondissements.

Le parti de Gérald Tremblay a tenu à réagir à ces attaques. Pour Union Montréal, l'adhésion de Benoit Labonté au parti adverse aura peu d'effet. « Ce geste a peu de crédibilité à nos yeux, dit Marvin Rotrand, conseiller de Snowdon. M. Labonté n'est pas un homme de principe. »

Selon lui, Benoît Labonté se joint à Vision Montréal pour en prendre la tête. « François Purcell n'est là qu'en attendant, c'est clair. Benoît Labonté veut être élu maire de Montréal. C'est son projet. »

**Responsabilité retirée**

Si Benoit Labonté a quitté son ancien parti, c'est parce qu'il n'a pas apprécié d'être critiqué par son maire, croit M. Rotrand. « Il n'a pas aimé qu'on lui retire la responsabilité du centre-ville. »

Si l'on se fie à la conférence de presse d'hier, de nombreuses critiques viseront Gérald Tremblay et son parti au cours des prochains mois. Vision Montréal compte se servir abondamment du scandale administratif à Outremont.

« Ils feraient mieux de regarder les gestes commis par leur parti dans le passé, dit Marvin Rotrand. Vision Montréal a été le parti le plus souvent accusé de corruption. »

Il y a deux mois, Benoît Labonté n'avait pu assister à la réunion du conseil municipal. Le mois dernier, c'est Gérald Tremblay qui était absent. Ils s'étaient donc rencontrés pour la première fois comme adversaires.

« Je pense qu'on peut s'attendre à de l'action et à des flammèches », dit Marvin Rotrand.

## Manif sur le parvis de la basilique Notre-Dame



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Autrefois, on piquait un brin de jasette sur le parvis de l'église. Aujourd'hui, on manifeste. C'est ce qu'ont fait hier une poignée d'employés de la basilique Notre-Dame de Montréal, avant la messe matinale. Devant des négociations qui traînent en longueur, les employés ont entrepris jeudi dernier des moyens de pression afin d'exiger de leur employeur, la fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, qu'il négocie effectivement le renouvellement de leur convention collective. Sans contrat de travail depuis deux ans, les employés demandent la protection des emplois actuels et certaines améliorations à leurs conditions de travail. Notre photo : un cheval de calèche du Vieux-Montréal ne semble pas apprécier les chants des manifestants.

**TAUX ET PRIX INCROYABLES SUR LES NOUVEAUX MODÈLES LEGACY, OUTBACK ET TRIBECA 2008**

**0,5%**

**TAUX DE LOCATION 24 MOIS**

**En prime : 1% de la TPS est payé pour vous.<sup>2</sup>**



**LEGACY 2008**  
LOCATION À PARTIR DE **329\$** /24 MOIS Taxes en sus

**OUTBACK 2008**  
LOCATION À PARTIR DE **339\$** /24 MOIS Taxes en sus

**TRIBECA 2008**  
LOCATION À PARTIR DE **399\$** /24 MOIS Taxes en sus



L'impeccable ingénierie japonaise

- |  |   |                                       |  |  |
|--|---|---------------------------------------|--|--|
| <b>SUBARU DES SOURCES</b><br>DOLLARD DES ORMEAUX       | <b>SUBARU DE LAVAL</b><br>ADM AUTOMOBILES | <b>SUBARU AUTO CENTRE</b><br>MONTREAL | <b>JOLIETTE SUBARU</b><br>JOLIETTE                 | <b>SUBARU REPENTIGNY</b><br>REPENTIGNY |
| <b>SUBARU SAINTE-AGATHE</b><br>SAINTE-AGATHE-DES-MONTS | <b>SUBARU RIVE-SUD</b><br>GREENFIELD PARK | <b>LACHUTE SUBARU</b><br>BROWNSBURG   | <b>SUBARU SAINT-JÉRÔME</b><br>SAINT-JÉRÔME         |  |
| <b>SUBARU SAINT-HYACINTHE</b><br>SAINT-HYACINTHE       | <b>JOHN SCOTTI SUBARU</b><br>ANJOU        | <b>CONCEPT AUTOMOBILES</b><br>GRANBY  | <b>CARREFOUR SUBARU AUTO</b><br>SAINTE-ROSE, LAVAL |  |

1/ Taux de location de 0,5% sur 24 mois offert sur les modèles Legacy, Outback et Tribeca 2008 exclusivement. 2/ Un rabais équivalent à une réduction de 1% du montant de la TPS sur le prix négocié à l'achat vous est offert. Pour les contrats de location, un rabais équivalent à une réduction de 1% du montant de la TPS sur tous les paiements faits entre le 2 novembre 2007 et le 31 décembre 2007 est offert. \*Pour le modèle Legacy 2008 berline 5 vitesses (8A1BP) : paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. 0\$ dépôt de sécurité. Comptant 4 067,93\$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 514,62\$ (taxes incluses). \*\*Pour le modèle Outback 2008 5 vitesses (8D1BP) : paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. 0\$ dépôt de sécurité. Comptant 4 196,89\$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 654,97\$ (taxes incluses). \*\*\*Pour le modèle Tribeca 2008 transmission automatique (8R20X) : paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. 0\$ dépôt de sécurité. Comptant 4 884,40\$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 5 410,85\$ (taxes incluses). Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 km par année, 15¢ du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 30 novembre 2007.

ACTUALITÉS



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

La frénésie du magasinage des Fêtes se faisait déjà sentir ce week-end sur la rue Sainte-Catherine, au centre-ville de Montréal.

# Le magasinage des Fêtes est commencé

CATHERINE HANDFIELD

Le père Noël a fait son entrée hier aux Promenades Saint-Bruno et au Carrefour Laval. À compter d'aujourd'hui, le magasin La Baie du centre-ville ouvre ses portes jusqu'à 21 h en semaine. Ça y est, le magasinage du temps des Fêtes peut commencer.

La frénésie se faisait déjà sentir ce week-end au centre-ville de Montréal. Les mains chargées de sacs, Lisa Reicher se baladait rue Sainte-Catherine. « Je n'ai même

pas acheté le dixième de mes cadeaux », s'est-elle esclaffée sous son gros capuchon.

Au magasin Simons, les clients se bouscuaient samedi après-midi. La direction avait déployé plus d'employés pour les accueillir. « Mais c'est surtout pour les former en vue des vraies grosses journées », a souligné François Villeneuve, directeur des ventes. La Baie fonctionne également avec environ 25 % d'employés de plus depuis la mi-novembre.

« Il n'y a pas de doute, le magasinage des Fêtes a commencé, a confirmé hier après-midi le gérant du Sport Expert de la Place Versailles, Dominique Lortie. Les ventes de novembre sont très bonnes malgré la force du dollar. »

Le gérant des ventes du Future Shop de Laval se réjouit : « Jusqu'à maintenant, c'est le week-end le plus occupé, a souligné Christian Roberge. Il faut dire que presque tout est en solde. »

Comme plusieurs autres maga-

sins, le Future Shop a réajusté ses prix pour concurrencer le marché américain. Plus de 1000 articles – dont des iPod, des ordinateurs et des télévisions – ont été réduits. Sears, Zellers, Chrysler, Chapters-Indigo-Coles et Walmart ont aussi réagi à la montée du huard.

« En plus, le client fait toujours de bonnes affaires en début de saison parce qu'on donne le coup d'envoi aux Fêtes », a souligné Anik Gaudreault, gérante du magasin San Francisco au centre

Eaton, où les affiches annonçant des rabais côtoient en effet les décorations de Noël.

Tout s'entend sur un point, toutefois : la vraie folie commence en décembre, alors que la plupart des commerces allongent leurs heures d'ouverture. À preuve, il y avait plusieurs places de stationnement libres devant le magasin La Baie du centre-ville, samedi.

Les acheteurs qui désirent éviter la cohue n'ont plus que cette semaine pour s'acquitter de leur liste...

**LOTTO QUÉBEC**

Résultats des tirages du: 2007-11-25

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
07 - JUIN - 39 - LION

**Tiplex** 11 14  
26 27 39

**Extra** 9684639\*  
500 000 \$

**Quintessence** 09 14 15 17 19  
23 26 33 34 38  
39 43 44 49 52  
53 54 57 66 69

Résultats des tirages du: 2007-11-24

**649** 01 10 25 41  
27 30 36 compl.(C)

**419** 07 16 18 43  
20 31 47 compl.(C)

6/6	2	12 512	425,00 \$	6/6	0	2 000 000,00 \$	
5/6+c	2	298	123,60 \$	5/6+c	1	75 000,00 \$	
5/6	258	1 909,10 \$		5/6	13	750,00 \$	
4/6	14 413	64,70 \$		4/6	1 176	75,00 \$	
3/6	267 119	10,00 \$		3/6	20 299	10,00 \$	
2/6+c	164 360	5,00 \$		2/6+c	12 720	5,00 \$	
Ventes totales : 29 494 696 \$				Ventes totales : 1 029 757,00 \$			
Prochain gros lot (approx.) : 4 000 000 \$				Extra 9300618* 500 000 \$			

**2 000 \$ TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE!**  
TIRAGE TOUTS LES JEUDIS.

## Montréal-Est se sépare de son greffier

ÉRIC CLÉMENT

La Ville de Montréal-Est a mis fin jeudi au contrat de son greffier, Marcel Minville, qui avait été condamné par la Cour du Québec à payer 15 000 \$ d'amende pour avoir exercé illégalement la profession d'avocat.

Marcel Minville avait signé des documents municipaux avec la mention « M<sup>c</sup> Marcel Minville,

avocat ». Il était devenu avocat le 14 novembre 1986 mais avait démissionné du Barreau du Québec le 17 octobre 1994. Embauché en octobre 2005 par Montréal-Est, M. Minville avait porté cette sentence en appel en février, mais la juge Carole Cohen, de la Cour supérieure, l'a maintenue dans une décision rendue le 6 novembre.

Marcel Minville a jusqu'au 6

décembre pour s'adresser à la Cour d'appel. Il n'a pas rappelé *La Presse* pour dire s'il y songeait. Quoi qu'il en soit, les deux conseillers municipaux de l'opposition de Montréal-Est, Roger Lachapelle et Robert Coutru, qui réclamaient le renvoi du greffier, ont eu gain de cause jeudi lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Le maire Yvon Labrosse, qui s'est toujours opposé à ce renvoi, n'y était pas.

La conseillère Monique Major, mairesse suppléante, a donc présidé le conseil. La résolution qui fait en sorte de ne pas renouveler le contrat du greffier (qui prenait fin le 31 décembre) a été adoptée à trois voix contre deux. Marcel Minville n'a pas attendu la résolution: il est parti en congé de maladie.

M<sup>c</sup> Nathalie Guertin, membre du comité des infractions du Barreau de Montréal, pense qu'il n'y aura pas d'autre appel dans ce dossier. « C'est une peine plutôt clémente », dit-elle. M<sup>c</sup> Guertin a suivi les péripéties qui ont émaillé la vie politique de Montréal-Est depuis des mois, notamment le fait que le ministre des Affaires municipales et des Régions a dû annuler un règlement d'emprunt parce que la procédure de signature du registre référendaire n'avait pas été respectée. « C'est le travail d'un greffier d'interpréter la loi », fait-elle remarquer.

Afin de remettre l'administration de Montréal-Est sur les rails, Johanne Dumont, la directrice régionale du Ministère, a rencontré récemment chacun des conseillers municipaux de Montréal-Est.

**LE COMBAT**  
**MALIBU vs CAMRY**

LA CLOCHE EST SONNÉE.  
CETTE SEMAINE SEULEMENT

Réservez votre siège et venez faire l'essai des 2 véhicules.  
Vous serez agréablement surpris.

**CLERMONT**  
CHEVROLET • CADILLAC

Venez jouer et courez la chance de gagner jusqu'à **10 000 \$**

5363, St-Denis, Montréal 514-279-6301  
www.clermontauto.com

REPORTAGE PUBLICITAIRE

**SHOPPING Noël 1**

Le guide du magasinage de Noël près de chez vous.

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre dans LA PRESSE**

**SHOPPING Noël**  
VOTRE GUIDE D'ACHATS DES FÊTES  
REPORTAGE PUBLICITAIRE LA PRESSE

COURRIEL  
Pour joindre notre journaliste: [eric.clement@lapresse.ca](mailto:eric.clement@lapresse.ca)

**TOXIQUE**

Une série de documentaires-chocs sur des pollutions industrielles et environnementales québécoises. Présentée par Vincent Graton.

Rouyn-Noranda  
Shannon  
Montérégie  
Thetford Mines  
Gentilly  
Jonquière  
Île-Bizard  
Haute-Yamaska  
Oka

**CANAL D**  
canald.com

Vallée du St-Laurent/Nunavik  
Ce soir 20 h

# Bush a envahi l'Irak pour le pétrole, croit Chrétien

CATHERINE HANDFIELD

Les analystes politiques ne sont pas les seuls à établir un lien entre la présence américaine au Moyen-Orient et le pétrole. L'ancien premier ministre Jean Chrétien croit que George W. Bush a envahi l'Irak pour mettre la main sur son pétrole.

C'est ce qu'il a affirmé à l'émission *Tout le monde en parle*, hier soir. Interrogé sur l'intervention américaine de mars 2003, il a spéculé sur les raisons qui avaient pu motiver George W. Bush.

«La raison... qu'était-elle, je ne sais pas, a dit l'ancien politicien. Il y en a qui soupçonnent que c'était le pétrole, le contrôle sur le pétrole...»

— Je pense que tout le monde soupçonne que c'était le pétrole, a avancé Guy A. Lepage.

— Eh bien, moi aussi », a murmuré Jean Chrétien.

Rappelons que l'ancien premier ministre libéral a tenu tête au président américain en refusant de participer à l'intervention militaire en Irak sans l'approbation de l'ONU. Ce geste avait été salué par plusieurs.

« Saddam (Hussein) était un

très mauvais dictateur, mais ce n'était pas un dictateur religieux, a aussi dit M. Chrétien. Il s'était battu contre les leaders religieux de l'Irak, et c'était un prétexte (pour les Américains) d'aller en Irak. Ça a pas d'allure! »

Jean Chrétien était de passage à *TLMP* hier pour discuter du deuxième tome de ses mémoires, *Passion politique*. Accueilli sur l'air de *Jean Batailleur*, il a discuté des moments marquants de sa carrière.

Au sujet du scandale des commandites, Jean Chrétien a réitéré son innocence... et celle de Jacques Corriveau, le « père de la ristourne au Parti libéral ». « Il n'avait rien à voir avec les commandites », a-t-il tranché. Rappelons que Jean Chrétien conteste le rapport du juge John Gomery en Cour fédérale.

Sur une note plus légère, il a raconté en détail la tentative d'agression dont lui et sa femme avaient été l'objet en 2005 dans leur chambre à coucher au 24 Sussex Drive. Sa femme, Aline, après avoir vu l'intrus dans le corridor, aurait dit: « Je l'ai vu. Il a des gants, il a une tuque, il a un couteau et il ressemble à Forrest Gump! »



Jean Chrétien, qui avait refusé d'engager le Canada dans l'invasion de l'Irak, a envoyé une flèche à l'administration Bush, hier.

## SANTÉ

### Le rapport Castonguay reporté

LA PRESSE CANADIENNE

Faute d'avoir réussi à s'entendre dans les délais prévus, les membres du groupe de travail Castonguay ont dû demander un délai supplémentaire pour en arriver à une position commune sur le financement de la santé et la place du secteur privé.

Après cinq mois de discussions, aucun scénario n'est encore exclu quant aux recommandations à formuler pour assurer le financement à long terme du système de santé. L'idée d'imposer un ticket modérateur aux usagers fait partie des possibilités.

Ceux qui espéraient connaître la position du groupe en décembre, comme prévu, devront donc attendre au moins jusqu'en février.

Québec a reçu une demande en ce sens du président du groupe de travail, Claude Castonguay, et un décret est en préparation en vue d'y donner suite.

Ainsi, son équipe gagne du temps, mais elle doit quand même faire son lit avant longtemps puisqu'elle en est à l'étape cruciale de la rédaction du rapport, la collecte d'information et la consultation étant terminées. « On n'a pas terminé nos discussions. On a fait un déblayage, mais on n'a pas fait l'arbitrage final », a indiqué un des membres.

## EN BREF

### Le cadavre d'une femme morte depuis une semaine trouvé à Pointe-Claire

La dépouille d'une dame de 81 ans morte depuis près d'une semaine a été découverte dans une résidence de Pointe-Claire, dans la nuit de samedi à dimanche. Vers 3 h du matin, les pompiers ont été appelés à la résidence Edwin-Crawford, rue Maywood, pour une alerte de feu. Les voisins en ont profité pour leur dire qu'ils n'avaient pas vu la victime depuis un moment. Les pompiers ont fait le macabre découvert dans le logement de la victime, dont l'identité n'a pas été révélée. La résidence Edwin-Crawford est un logement social administré par la Ville de Montréal. Quelque 12 500 personnes de 60 ans et plus vivent dans ce type de logement dans la métropole.

— Catherine Handfield

# IL EST TEMPS D'ÉCRASER POUR DE BON

« Je ne sais pas combien de fois j'ai essayé d'arrêter de fumer. »

« Je suis toujours très motivé au début, mais je perds vite toute volonté. »

« C'était plus qu'une habitude : c'était une dépendance à la nicotine. »

Il n'est jamais facile d'arrêter de fumer, mais c'est possible. Des progrès médicaux importants ont été réalisés dans la compréhension de la dépendance à la nicotine.

**Le temps est venu de mettre fin à cette dépendance.** Si tant de gens continuent à fumer, même lorsqu'ils veulent arrêter, c'est à cause d'une dépendance à la nicotine. Cette fois-ci, **demandez à votre médecin ou à un autre professionnel de la santé** de vous fournir de l'information et de vous parler des divers traitements offerts.

## CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

Pour obtenir plus d'information et avoir accès à des ressources, [visitez le](http://www.defitabac.ca)

Défi  
J'arrête, j'y gagne!  
[www.defitabac.ca](http://www.defitabac.ca)

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC  
À la conquête de solutions.

## ACTUALITÉS

## SUR CYBERPRESSE.CA

## QUIZ

Amateurs de sports, testez vos connaissances sur [cyberpresse.ca/quizzsports](http://cyberpresse.ca/quizzsports)

## CONCOURS

Soumettez votre plus belle photo sur le thème des Fêtes sur [cyberpresse.ca/concours](http://cyberpresse.ca/concours). Vous avez jusqu'au vendredi 14 décembre pour envoyer votre cliché.

## PHOTOS

Consultez nos albums de photos sur les sujets de l'heure dans tous les secteurs de l'actualité sur [cyberpresse.ca/photos](http://cyberpresse.ca/photos)

## NOS BLOGUES



### Ballon rond Zinedine Zidane

Un nouveau Zidane serait-il en train de surgir en France ?

Pour le savoir, lisez le blogue de Pascal Milano sur [cyberpresse.ca/milano](http://cyberpresse.ca/milano)

## CONGRÈS DE LA FPJQ

# Qui est journaliste ?

DANIEL LEMAY

QUÉBEC – Avant, la chose était claire: était journaliste qui écrivait ou travaillait à la rédaction d'un journal. Point.

Pour Rodolphe Morissette, il n'y a jamais eu de doute. Et personne n'a sourcillé, samedi soir, quand le père de la chronique judiciaire au Québec a reçu le prix Judith-Jasmin Hommage, au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui s'est terminé hier.

Homme de peu de mots, M. Morissette a raconté sa première journée au *Devoir*, alors dirigé par Claude Ryan. « Quand je suis arrivé à la rédaction après ma

première affectation, Louis-Gilles Francoeur m'a demandé si j'avais déjà fait du journalisme. J'ai dit non. Il a dit: « C'est pas compliqué. Dans le premier paragraphe, qui s'appelle le *lead*, tu mets les éléments les plus importants de la nouvelle. Tu racontes ensuite le reste comme si tu parlais à ta mère. » Rodolphe Morissette, agrégé de philosophie, a pris sa retraite en 2006 après 22 ans comme chroniqueur judiciaire au *Journal de Montréal*. Une belle carrière. De journaliste.

Avant d'honorer son prestigieux lauréat, la FPJQ avait passé une bonne partie de son congrès à se demander, justement, qui est journaliste et qui ne l'est pas. Un

blogueur qui échange des opinions avec les internautes est-il journaliste? Un panéliste a rappelé que, des quelque 12 millions de blogueurs aux États-Unis (le nombre de *web logs* dépasserait les 50 millions dans le monde), 34% se disent journalistes. Dans le *Petit Robert*, l'acception la plus vaste du mot journaliste se lit ainsi: « 3. Personne qui s'occupe de l'information dans un système de médias. » Le mot-clé: information.

Le congrès de la FPJQ proposait des tables rondes sur des thèmes comme *Photographe à tout faire*, *Journaliste tout-terrain* ou *Qu'est-ce que les journalistes ont que les autres n'ont pas?* Les congressistes, plus jeunes que jamais, ont discuté

de « journalisme citoyen » et de « média social », d'« inforéalité » et d'« agrégation de contenu », une approche qui, a expliqué Marie-Lyse Paquin, éditrice en chef de *Yahoo! Québec*, est basée sur « le partage de l'espace entre amateurs et professionnels ». Cela pose d'emblée la question du contrôle et de la modération ou, comme elle le disait, de l'« automodération ».

Sur le même thème, Philippe Brochen, secrétaire de rédaction à *Libération* – le seul grand quotidien de France qui n'appartienne pas à un « grand groupe industriel » –, a rappelé que « Libé » avait décidé de s'ouvrir aux réactions des internautes, considérées en général comme « plus agressives et haineuses que positives ». Et qui est journaliste en France? Quiconque détient une carte de presse. La source des revenus constitue le critère de base: qui tire plus de 50% de ses revenus d'activités journalistiques – par opposition à activités de communication – peut obtenir une carte de presse.

L'émergence des « multiplateformes », par ailleurs, presse le journaliste traditionnel à se faire photographe ou caméraman, quand ce n'est pas monteur ou preneur de son. Inversement, le caméraman pourrait trouver avantage à parfaire ses techniques d'entrevue et de reportage. Ce mélange des genres, évidemment, ne va pas sans effet sur la formation, la répartition des tâches et le contrôle de la qualité. Sans parler de la diversité des sources, un grand cheval de bataille de la fédération.

« Il faut se demander qui est journaliste », a lancé François Bourque après son élection à la présidence de la FPJQ, samedi. Tout en écartant le virage corporatiste, le chroniqueur du *Soleil* a évoqué la création d'un « sceau » professionnel. Vaste projet de réflexion.

## Violence conjugale

# Dénoncez !

MARIO GIRARD

Le coup d'envoi des Journées d'action contre la violence faite aux femmes a été donné hier en la présence de la ministre responsable de la Condition féminine, Christine St-Pierre. Cette dernière a rappelé l'importance de la dénonciation.

Selon des données du ministère de la Justice du Québec, 17 843 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ont été enregistrées en 2006. Les victimes de ces crimes sont en majorité des femmes (84%), et 87% d'entre elles sont âgées de 18 à 49 ans.

« On remarque cependant que l'âge moyen des femmes qui dénoncent est plus jeune, dit Christine St-Pierre. Il se situe maintenant à 38 ans. »

La ministre se dit heureuse de constater un rapprochement entre les groupes qui se portent à la défense des femmes et ceux qui œuvrent auprès des hommes violents. Elle tient aussi à nuancer le tableau. « C'est vrai que les victimes sont en grande majorité des femmes. Mais il y a aussi des femmes violentes, dit-elle. Il faut aussi le souligner. »

M<sup>me</sup> St-Pierre a profité de la tenue de ces Journées, qui se déroulent jusqu'au 6 décembre, pour lancer la quatrième phase de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale.

À la télévision, sur l'internet et sur près de 500 écrans de cinéma, un message publicitaire choc sera présenté au public. Il favorise la dénonciation.

*remplissez-les de joie*

COLLECTION DE VERRERIE EN CRISTAL BIRKS  
CRISTAL AUX COULEURS DE PIERRES PRÉCIEUSES ET TAILLÉ EN EUROPE.  
L'ENSEMBLE DE SIX: LES VERRÉS À VIN 295 \$,  
LES ANNEAUX À SERVIETTE 160 \$.

BIRKS.COM 1.800.682.2622

BIRKS

3524829A

ACTUEL  
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

Tous les jours dans  
LA PRESSE

# CERTAINS SONT OBLIGÉS DE RECEVOIR À NOËL.

6 DÉCEMBRE

La grande  
guignolee  
DES MÉDIAS

Si vous pouvez, donnez.

Dons en argent au 1 866 908-9090 (Ticketpro),  
[www.lagrandeguignoleedesmedias.com](http://www.lagrandeguignoleedesmedias.com) ou [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca)  
Dons en denrées non périssables à partir du 26 novembre chez :



UN MENU CONVIVIAL ET SOMPTUEUX  
POUR

# NOËL



Un rendez-vous samedi  
dans **ACTUEL GOURMAND**  
**LA PRESSE**

DIPLOMATIE

# Quand les stars sauvent la planète

Depuis quelques années, les diplomates les plus en vue sur la planète ne proviennent plus des ministères des Affaires étrangères. Ce sont des chanteurs, des stars de Hollywood, des athlètes et des milliardaires qui tiennent le haut du pavé. Mode passagère? Certainement pas, affirme Andrew Cooper dans un récent essai intitulé *Celebrity Diplomacy*. Il s'agit d'un progrès dont il faut se réjouir, estime ce directeur associé du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, à Waterloo. *La Presse* l'a interrogé sur ce phénomène qu'il qualifie de « bonoïsation de la diplomatie ».

ALEXANDRE SIROIS

**Q** L'intérêt des vedettes pour la diplomatie ne date pas d'hier. Comme vous le rappelez dans votre livre, Benjamin Franklin est considéré à la fois comme la première célébrité américaine et le premier diplomate de ce pays.

**R** Ça a toujours existé. Mais au XIX<sup>e</sup> siècle et pendant une partie du XX<sup>e</sup>, les célébrités travaillaient pour des pays. Et c'était comme si elles faisaient partie d'un club. Elles mettaient l'accent sur les intérêts nationaux, les objectifs nationaux. Il y a eu Benjamin Franklin. Il y a eu le poète Pablo Neruda, devenu ambassadeur. Et bien d'autres. Ce qui est différent aujourd'hui, c'est la nature, l'envergure et l'intensité de cette tendance. Et la capacité qu'ont les célébrités à créer des réseaux.

**Q** Faut-il prendre au sérieux ces stars qui interviennent sur la scène internationale?

**R** C'est très facile de dire qu'il s'agit d'une mode, de vedettes qui veulent être prises au sérieux. C'est en partie vrai. Certains de ces diplomates vedettes sont carrément mauvais. Mais il y a un noyau dur qui doit être pris très au sérieux. Les vedettes qui font le lien entre le monde de la diplomatie et celui du divertissement, ainsi que celui des affaires. Des gens comme Bono, par exemple.

ble pour les célébrités. En partie en raison du fort sentiment anti-ONU aux États-Unis. Je pense qu'il utilisait les stars, en particulier celles de Hollywood, pour contrer ce sentiment. Le nouveau secrétaire général, Ban Ki-moon, est plus discret et baigne moins dans cette culture. Notons aussi qu'il y a eu des problèmes qui ont mis l'ONU dans l'embarras. Certaines célébrités, comme Angelina Jolie et plusieurs autres, ont fait un bon travail, mais d'autres pas.

**Q** Vous faites référence à l'une des anciennes Spice Girls, Geri Halliwell, associée au Fonds des Nations unies pour la population. Son mandat était de parler de planification familiale. Un responsable de l'ONU a déclaré sous le couvert de l'anonymat qu'elle n'était « pas à la hauteur ».

**R** Le risque, lorsqu'on utilise des vedettes et qu'on ne leur donne pas de formation préalable, est qu'on ne les connaît pas. On ne sait pas pas quelles sont leurs aptitudes.

**Q** Vous mentionnez le solide travail d'Angelina Jolie. Qui sont, à votre avis, les meilleurs diplomates parmi les célébrités?

**R** Le pivot de la diplomatie des stars, c'est Bono. Il a des contacts avec la Fondation Gates, avec l'Open Society Institute de George Soros, et parallèlement il garde contact avec le monde du spectacle. Sans compter ses attributs personnels. Il a un côté religieux, spirituel. Et le pouvoir de la voix, qu'il utilise de façon sophistiquée et passionnée en tant que militant. La seconde sur ma liste était à Montréal récemment: Mia Farrow. Sur la question du Darfour, elle est une diplomate très efficace. Même s'il y a beaucoup d'autres personnes qui travaillent sur ce dossier, elle est celle qui a le mieux montré les liens entre le soutien accordé par la Chine au gouvernement soudanais et les Jeux olympiques de Pékin. Et elle



PHOTO JIM WATSON. ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE  
Le chanteur du groupe U2, Bono, est le pivot de la diplomatie des stars, affirme Andrew Cooper, auteur d'un essai intitulé *Celebrity Diplomacy*.

fait un excellent travail pour ce qui est d'exploiter ces liens dans le but d'influencer la Chine.

**Q** Vous soutenez même que les vedettes sont plus efficaces que les diplomates professionnels.

**R** Oui. Par exemple en matière d'accès. En diplomatie, si vous êtes ambassadeur, l'un des signes de succès ou d'insuccès est votre efficacité à pénétrer les quartiers des leaders pour savoir ce qui s'y passe. Les stars les plus efficaces ont été capables d'obtenir cet accès. Vous le voyez avec Bono. Il a accès à tout le monde: Bill Clinton,

George W. Bush, Condoleezza Rice... jusqu'aux responsables des enjeux plus techniques en matière de dette, de santé, etc.

**Q** L'arrivée en masse des célébrités dans le monde de la diplomatie est donc bien plus qu'une distraction.

**R** Les célébrités attirent l'attention sur des sujets qui ont été négligés par les diplomates professionnels des États. Mais les diplomates vedettes ne touchent jamais aux enjeux géopolitiques majeurs, comme la Corée du Nord ou le Moyen-Orient. En ce sens, on peut effectivement affirmer qu'ils créent une distraction.

# LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 2007 LA PRESSE



**Le samedi 29 décembre prochain,** *La Presse* regroupera dans un cahier spécial, les photos des enfants nés au cours de l'année 2007.

en collaboration avec : **mamanpourlavie.com**  
portail vivant au service des parents

Présentez-nous votre bébé dans ce cahier spécial et sur *mamanpourlavie.com* en réservant dès maintenant votre espace pour seulement

**45\$\*** (taxes en sus).

**Vous recevrez automatiquement un livre de la série Léon et un de la série Puce**

(les livres seront sélectionnés au hasard)



**FAITES PARAÎTRE LA PHOTO DE VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER!** Douze (12) bébés se partageront l'honneur d'être en couverture du cahier spécial.

Inscription au coût de 215\$\*\* (taxes en sus) ATTENTION: PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

**Hâtez-vous!**  
La date limite est le 7 décembre

Faites parvenir la photo de bébé et vos coordonnées complètes à : **bebes@lapresse.ca** ou remplissez ce coupon et retournez-le à l'adresse suivante, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne sera pas retournée : La Presse, petites annonces, Les bébés de l'année 2007, C.P. 11053, succ. Centre-ville, Montréal, Québec H3C 4Y9

De plus, courez la chance de gagner l'un des **10 chèques-cadeaux** d'une valeur de **500\$**



ou l'un des **10 chèques-cadeaux** d'une valeur de **250\$**



Le coupon est également disponible sur *mamanpourlavie.com*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. (dom.) : \_\_\_\_\_ Tél. (trav.) : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Prénom et nom du bébé : \_\_\_\_\_ Fille  Garçon  Date de naissance : \_\_\_\_\_

Prénoms et noms des parents : \_\_\_\_\_

La photo de bébé dans *La Presse* et sur *mamanpourlavie.com* : 51,28 \$\* (taxes incluses) Bébé à la une : 244,99 \$\*\* (taxes incluses)

Ci-joint un chèque ou mandat-poste à l'ordre de La Presse ltée

ou paiement par carte de crédit :  Visa  MasterCard No de la carte de crédit : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cochez si vous ne désirez pas recevoir d'offres promotionnelles.

Je désire participer au concours spécial *mamanpourlavie.com* de janvier 2008  
Tous les détails sur le site.

Règlements du concours disponibles à *La Presse* et sur *mamanpourlavie.com*

## LE TOUR DU GLOBE

## VENEZUELA

Chavez gèle les relations  
avec l'Espagne

Le président vénézuélien Hugo Chavez a annoncé hier qu'il gèle les relations du Venezuela avec l'Espagne jusqu'à ce que le roi Juan Carlos, qui lui avait ordonné de se taire lors d'un sommet au Chili, lui ait présenté des excuses. «Jusqu'à ce que le roi d'Espagne ait présenté ses excuses, je gèle les relations avec l'Espagne», a déclaré M. Chavez, sans indiquer quelles étaient les conséquences précises de sa décision sur les relations diplomatiques entre les deux pays. Le 10 novembre, lors du sommet ibéro-américain de Santiago, M. Chavez avait eu un accrochage avec le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero. Comme M. Chavez ne cessait de l'interrompre, le roi Juan Carlos lui avait lancé: «Pourquoi tu ne te tais pas?».— AFP

## AFGHANISTAN

## Soixante-seize talibans tués

Soixante-seize talibans ont été tués au cours d'une série de frappes aériennes de la coalition internationale à proximité de la frontière avec le Pakistan, ont annoncé hier les autorités afghanes. Soixante-cinq rebelles ont trouvé la mort à la suite d'un seul raid aérien samedi dans la province de Paktia (est), a précisé Din Mohammad Darvish, porte-parole de l'administration locale. Quatre autres ont été tués au cours d'une attaque aérienne contre un transport de troupes des rebelles dans le district de Patan, dans la même province, et quatre autres ont perdu la vie au cours d'une attaque aérienne dans une région voisine, a ajouté le porte-parole. Trois autres talibans ont été tués au cours d'une frappe aérienne à proximité de Gardez, capitale de la province. D'autre part, le ministère afghan de la Défense a indiqué qu'aux 76 talibans tués au cours de frappes aériennes s'ajoutent quatre rebelles tués dans des affrontements à divers endroits du pays. — AFP

## BOLIVIE

## Trois morts à Sucre

De violents affrontements entre les forces de police et des milliers d'habitants de Sucre, exigeant que leur ville redevienne la capitale de la Bolivie, ont fait samedi et hier trois morts et des dizaines de blessés. Le président Evo Morales, confronté avec ces manifestations à sa première grave crise politique depuis son arrivée au pouvoir en janvier 2006, a lancé hier soir un appel au calme et a proposé un «pacte social». Les incidents ont débuté samedi alors que l'Assemblée constituante, bloquée depuis 16 mois, recommençait à siéger sous haute sécurité dans une école militaire à quelques kilomètres de Sucre, et approuvait le texte d'une nouvelle Constitution. Les manifestations à Sucre ont pris un tour violent samedi soir après le décès d'un jeune avocat de 29 ans, tué par balles. La population locale exige que l'Assemblée constituante fasse à nouveau de Sucre la capitale de la Bolivie. Sucre, 350 000 habitants, ville symbolique d'où est parti le mouvement d'indépendance contre l'Espagne en 1809, a perdu ce rôle au XIX<sup>e</sup> siècle au profit de La Paz, à la suite d'une guerre civile. — AFP

## RUSSIE

## Marche anti-Poutine réprimée

La police russe a réprimé hier une marche contre le président Vladimir Poutine à Saint-Petersbourg et interpellé près de 200 opposants, dont l'homme politique libéral Boris Nemtsov, à une semaine des élections législatives. «Ils viennent de me relâcher. J'essaie d'aider les autres manifestants qui ont été interpellés», a affirmé M. Nemtsov, candidat déclaré à la présidentielle de mars 2008, joint au téléphone par l'AFP. Deux policiers avaient saisi un peu plus tôt cet ancien vice-premier ministre et l'avaient embarqué dans un fourgon près de la place du Palais, où les opposants avaient l'intention d'organiser une manifestation non autorisée. L'interpellation de quelque 200 opposants à Saint-Petersbourg intervient au lendemain d'une manifestation similaire à Moscou, qui s'est soldée par l'arrestation du champion d'échecs Garry Kasparov, candidat à la présidentielle, qui a été condamné à cinq jours de prison. — AFP

## FRANCE

La mort de deux jeunes  
provoque des violences

Vingt et un policiers et pompiers ont été blessés hier soir au cours de violences provoquées par la mort de deux adolescents dans une collision avec une voiture de police, dans un quartier de la banlieue nord de Paris. La mort des deux adolescents, âgés de 15 et 16 ans, qui circulaient en moto, a déclenché des violences à Villiers-le-Bel, localité de la banlieue parisienne proche de Sarcelles, à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale. Des habitants ont incendié des voitures et des garages, tandis que deux postes de police étaient saccagés. Auparavant, pendant près de six heures, la mort des deux jeunes garçons dans des circonstances non encore élucidées a provoqué des échauffourées au cours desquelles, selon la préfecture, 21 policiers ou pompiers ont été blessés. Sept personnes ont été interpellées. La police a affirmé que la voiture impliquée dans l'accident était «en patrouille (dans) la circonscription de Sarcelles et roulait à vitesse réglementaire, sans gyrophare». Peu après 17h, «en traversant le carrefour, elle a été heurtée par la moto sur l'aile gauche et les deux jeunes sont décédés sur place». — AFP

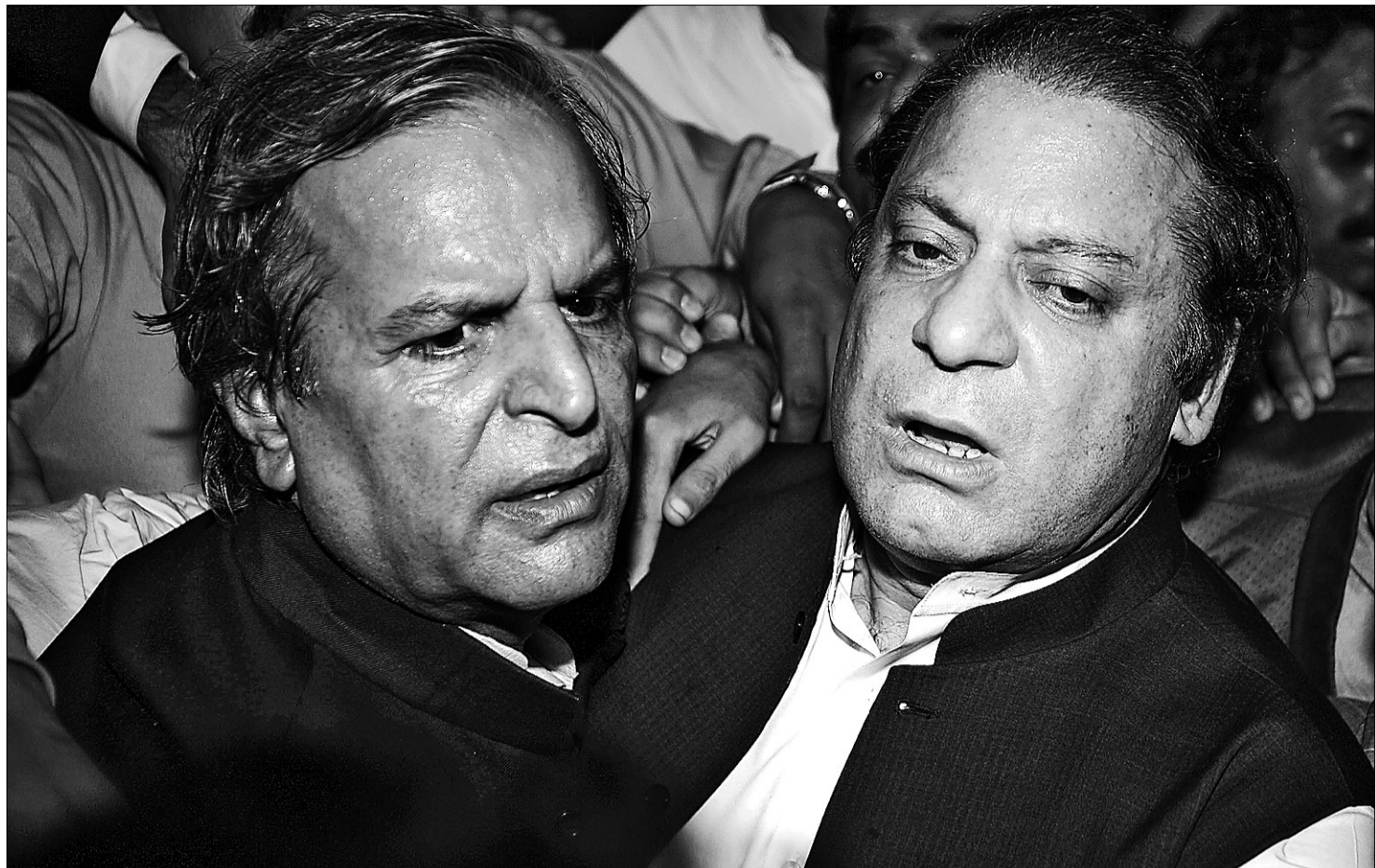


PHOTO ASIM HAFEEZ, BLOOMBERG NEWS

L'ancien premier ministre du Pakistan Nawaz Sharif, renversé en 1999 par un coup d'État du général Pervez Musharraf, est revenu au pays hier, après plusieurs années d'exil. Sur la photo, à droite, on le voit à son arrivée à l'aéroport de Lahore.

## Nawaz Sharif revient d'exil

L'ex-premier ministre du Pakistan avait été renversé  
il y a huit ans par un coup d'État du général Musharraf

SLOBODAN LEKIC  
ASSOCIATED PRESS

LAHORE, Pakistan — Renversé en 1999 par un coup d'État du général Pervez Musharraf, l'ancien premier ministre Nawaz Sharif est revenu hier au Pakistan, après plusieurs années d'exil. Dès son arrivée, il a engagé un bras de fer avec le président, dénonçant l'état d'urgence et la suspension de la Constitution.

Le retour de Nawaz Sharif, chef de la Ligue musulmane du Pakistan (PML-N), devenu l'un des principaux opposants au régime de Pervez Musharraf, intervient à la veille de la date limite d'inscription pour les élections législatives prévues pour le 8 janvier. Selon le parti, il déposera sa candidature aujourd'hui.

**Le retour de Nawaz Sharif  
représente une menace pour le  
général Musharraf, de plus en plus  
impopulaire depuis l'instauration  
de l'état d'urgence le 3 novembre.**

M. Sharif a vivement critiqué la décision de Pervez Musharraf de décréter l'état d'urgence début novembre dans le pays et de suspendre la Constitution. «Ces conditions (d'urgence) ne sont pas favorables à des élections libres et justes», a-t-il déclaré. «Je pense que la Constitution du Pakistan doit être rétablie, tout comme l'État de droit».

«Mon retour n'est le résultat d'aucun accord» avec le général-président, a souligné l'opposant devant les journa-

listes présents à l'aéroport. «Ma vie et ma mort sont pour le Pakistan».

Son avion a atterri dans la soirée à Lahore, où plusieurs milliers de ses partisans l'attendaient pour le saluer. L'appareil avait été fourni par le roi Abdallah d'Arabie Saoudite, où l'ex-premier ministre a vécu la majeure partie des huit dernières années. Sa voiture s'est ensuite rendue vers un mausolée du centre de Lahore.

Le retour de Nawaz Sharif représente une menace pour le général Musharraf, de plus en plus impopulaire depuis l'instauration de l'état d'urgence le 3 novembre. D'autant plus que la PML-N pourrait s'allier au Parti populaire du Pakistan (PPP) de l'ancienne première ministre Benazir Bhutto et boycotter les législatives. M<sup>me</sup> Bhutto a déposé sa candidature pour les élections hier à Karachi.

Le parti au pouvoir, issu de la scission d'avec le mouvement de Sharif après le coup d'État de 1999, veut cependant voir un allié potentiel en Nawaz Sharif. Le porte-parole de la Ligue musulmane pakistanaise (PML-Q), Tariq Azim, a exhorté le camp de l'ex-premier ministre à «oublier les vieux ego et à repartir de zéro».

Après son renversement, Nawaz Sharif avait eu le choix entre accepter de vivre 10 ans en exil et risquer la prison à vie. En septembre, l'ancien premier ministre avait embarqué à bord d'un avion à Londres pour revenir à Islamabad, mais la police l'avait rapidement remis dans un appareil à destination de l'Arabie Saoudite.

Cette fois, il semble que le pouvoir saoudien fasse pression sur Islamabad

et, selon un proche conseiller de Pervez Musharraf, Cheikh Rashid Ahmed, le président ne renverra probablement pas l'opposant. Une position qui lui permet de donner la preuve de sa volonté sincère de rétablir la démocratie dans le pays.

Cependant, avant son retour, des centaines de partisans de Nawaz Sharif ont été arrêtés, selon son parti. Un porte-parole de la PML-N, Ahsan Iqbal a rapporté qu'environ 1800 militants de la formation avaient été interpellés depuis samedi soir dans la province orientale du Pendjab, dont Lahore est la capitale.

Pervez Musharraf a justifié l'état d'urgence par la menace de violences islamistes. Samedi, deux attentats-suicide ont fait jusqu'à 35 morts à Rawalpindi, ville de garnison proche de la capitale, Islamabad.

BHUTTO PRÉSENTE  
SA CANDIDATURE

L'ancienne première ministre du Pakistan, Benazir Bhutto, a présenté hier sa candidature dans une circonscription de Karachi pour les législatives prévues le 8 janvier, à la veille de la date butoir. Elle n'a toujours pas décidé si son parti boycotterait ou non le scrutin, alors que plusieurs autres partis de l'opposition ont appelé au boycott. M<sup>me</sup> Bhutto a cependant laissé entendre qu'elle était plutôt d'avis de ne pas boycotter les élections, pour ne pas laisser le champ libre au parti soutenant le général Musharraf. Elle se dit toutefois certaine qu'il falsifiera les résultats. M<sup>me</sup> Bhutto tente de fédérer l'opposition au président Pervez Musharraf en exigeant la levée, avant le scrutin, de l'état d'urgence imposé le 3 novembre.

## Processus de paix au Proche-Orient

Bush lance un intense effort  
diplomatique à Annapolis

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le président américain George W. Bush donne le coup d'envoi aujourd'hui à trois jours d'intenses négociations diplomatiques pour relancer le processus de paix israélo-palestinien, au point mort depuis sept ans.

M. Bush a réaffirmé hier son «engagement personnel» en faveur de «deux États démocratiques, Israël et Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité».

«Israéliens et Palestiniens attendent depuis longtemps que cette vision devienne réalité», a dit M. Bush dans un communiqué diffusé hier.

M. Bush a pris l'initiative d'une mission difficile en convoquant demain à Annapolis, près de Washington, une réunion censée relancer le processus de paix en présence des deux principaux protagonistes, mais aussi de plusieurs dizaines d'autres pays et institutions qui sont de près ou de loin impliqués dans cet épineux dossier.

La réunion d'Annapolis relève d'un pari risqué pour le président américain,

en raison du fossé qui sépare les deux parties.

Pour tenter de le combler, M. Bush doit rencontrer séparément aujourd'hui le premier ministre israélien Ehoud Olmert et, dans la foulée, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

Demain, il les reverra ensemble à Annapolis juste avant le début de la conférence. Il les rencontrera une nouvelle fois chacun de leur côté à la Maison-Blanche, mercredi.

De son côté, la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice dînait hier soir avec les principaux négociateurs israélien et palestinien pour tenter de rédiger, en dernière minute, un document commun israélo-palestinien définissant les contours d'un règlement de leur conflit.

La conférence d'Annapolis vise à relancer le processus de paix au Proche-Orient en vue de la création d'un État palestinien, et constitue l'effort diplomatique le plus important de l'administration Bush sur ce dossier.

Les principaux acteurs du conflit,

à l'exception du mouvement islamiste Hamas qui contrôle la bande de Gaza et de l'Iran, seront présents à Annapolis.

L'Arabie Saoudite, tenante d'une ligne dure contre Israël, a choisi de se rendre à la conférence. C'est la première fois qu'un haut représentant du royaume saoudien, en l'occurrence le ministre des Affaires étrangères Saoud al-Fayçal, se retrouvera à la même table qu'un premier ministre israélien pour discuter du processus de paix dans la région.

Après de longue tergiversations, la Syrie participera également à la réunion d'Annapolis. Damas affirme avoir obtenu des États-Unis qu'y soit abordé son conflit territorial avec Israël sur le plateau du Golan. La Syrie sera représentée par son vice-ministre des Affaires étrangères, Fayçal Mekdad.

## État d'alerte en Israël

Par ailleurs, la police israélienne a réinstauré hier soir, pour trois jours, l'état d'alerte à l'échelle nationale au sein de ses forces. La police craint que la réunion d'Annapolis ne provoque des attentats, a indiqué son porte-parole.

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

# FORUM

## ÉDITORIAUX

# Montée de lait



nathalie.collard@lapresse.ca  
**NATHALIE COLLARD**

La situation a assez duré. D'un côté, on encourage les Québécoises à avoir des enfants mais, de l'autre, on ne leur assure pas toujours le suivi adéquat durant leur grossesse. Vendredi, sous la plume de notre collègue Pascale Breton, nous avons appris que le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), face au trop grand nombre de futures mères qui frappent à sa porte, songeait à imposer des quotas d'accouche-

### À l'heure actuelle, on est incapable d'assurer un suivi de base à TOUTES les femmes enceintes.

ments. Le cabinet du ministre de la Santé, Philippe Couillard, a réagi rapidement, assurant que le CHUM ne refuserait personne. Un coup de téléphone aurait réglé l'affaire, semble-t-il. Bravo! Sauf qu'éteindre des feux ne règle pas le problème. Il est urgent de mettre en place un ensemble de solutions si on veut régler les problèmes chroniques dans le secteur de la périnatalité.

Au cours des derniers mois, *La Presse* a fait état à plusieurs reprises des problèmes qu'éprouvent des futures mères à obtenir un rendez-vous avec un gynécologue. De son côté, la présidente de l'Association des gynécologues et obstétriciens du Québec ne s'est jamais gênée pour qualifier la situation d'alarmante. Difficile de ne pas lui donner raison. Le fait demeure qu'au Québec, obtenir un rendez-vous avec un gynécologue à l'intérieur d'un délai raisonnable est aussi probable

# Pause, s'il vous plaît



mroy@lapresse.ca  
**MARIO ROY**

Il n'y a pas de solution à laquelle, avec un peu d'effort, on ne finisse par trouver un problème, en particulier lorsque l'État s'en mêle. Corollaire: tout problème plongé dans les médias en ressort embrouillé...

Au congrès annuel des journalistes, samedi, les membres de la profession ont soupesé la question de savoir si, dans le dossier des pratiques d'accommodement, les médias n'avaient pas poussé le bouchon un peu loin.

Des exemples ont été évoqués. Celui, entre autres, de la catastrophe majeure provoquée par le port de la burqa dans Charlevoix (!), qui a mobilisé des bataillons de scribes. Mais le constat le plus dévastateur est venu du président du Carrefour culturel Sésame de Québec, Rachid Raffia, qui, au sujet de cet imam sacré par bulle médiatique pontife de ses coreligionnaires, a lancé aux journalistes: « Saïd Jaziri est votre création! »

Bref, la réponse est: oui, bien sûr, les médias ont gratté un bû qui n'était qu'une écorce, mais s'est infecté pour devenir une plaie ouverte. Forcément, il a alors fallu la faire examiner par la médecine d'État.

La commission Bouchard-Taylor a été le premier remède prescrit. Et apparaît maintenant un de ses effets secondaires: le dossier des pratiques d'accommodement a ainsi été institutionnalisé. Inéluctablement, on boulonnera donc une grosse machine bureaucratique, besogneuse, codificatrice

que remporter le gros lot au jeu télévisé *Le Banquier*.

Quand une femme qui appelle à l'hôpital ou dans une clinique se fait répondre qu'elle ne pourra rencontrer un spécialiste et ce, malgré le fait qu'elle est DÉJÀ enceinte, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche sérieusement. Le ministre Couillard affirme régulièrement que le problème n'est pas aussi grave qu'on le dit, on nous rassure en nous disant que de plus en plus de médecins de famille offrent un suivi en obstétrique, la réalité c'est qu'il y a actuellement des femmes qui passent entre les mailles du filet. Les mieux branchées et les plus débrouillardes élèveront la voix et feront jouer leurs contacts. Tant mieux pour elles! Pendant ce temps, les femmes sans ressources, issues de milieux défavorisés ou encore, immigrantes et nouvellement arrivées, ne connaissant pas trop les ficelles du système de santé québécois, n'oseront pas revenir à la charge. Et ça donnera des situations comme cette femme qui, récemment, a accouché de jumeaux à l'hôpital Sainte-Justine alors qu'elle ne savait même pas qu'elle attendait deux enfants!

On rappelle régulièrement aux femmes enceintes à quel point il est important de prendre de l'acide folique, de bien s'alimenter, de se préparer à la naissance. Or, au Québec, à l'heure actuelle, on est incapable d'assurer un suivi de base à TOUTES les femmes enceintes.

On annonce ces jours-ci plusieurs investissements dans les infrastructures au Québec. C'est bien, elles en ont besoin. Mais que fait-on des infrastructures humaines de notre société, de ces bébés à naître, de ces futures mères à qui on ne peut garantir un premier rendez-vous dès les premiers mois de grossesse? Négliger la grossesse, n'est-ce pas hypothéquer l'avenir d'un enfant et de sa famille? À quand la nouvelle politique de périnatalité, maintes fois promise, plusieurs fois reportée? Tout ça devient inhumain à la fin!

et paperassière dont les sociétés comme le Québec, construites sur le modèle français, ont le secret.

Déjà, l'Université de Sherbrooke annonce un programme de formation de médiateurs interculturels. Un regroupement de cinq confessions propose l'activation d'un mécanisme de consultation à trois niveaux (et dix vitesses?), sorte de Conseil de la... pratique religieuse. On recommande de monter une vaste campagne gouvernementale de publicité sur l'apport de l'immigration. Et on plaide pour l'adoption d'une Charte de la laïcité, qui aura bien entendu besoin de sa lourde industrie interprétative!

////////////////////

Pause, s'il vous plaît.

Le « modèle sherbrookoïse » qui, la semaine dernière, a tant fasciné les commissaires Bouchard et Taylor, s'est davantage intéressé aux problèmes quotidiens des immigrants. Surtout à l'emploi, qui est à la fois la première difficulté réelle des nouveaux arrivants ainsi que le premier facteur d'intégration.

Certes, ça ne fait pas de très grosses manchettes.

Mais le fait est qu'il faut en priorité « accommoder l'intégration », selon l'expression qu'emploiera Daniel Baril, anthropologue et auteur, dans le mémoire qu'il déposera aujourd'hui devant la commission. Et le fait est aussi qu'il faut par conséquent juger les pratiques d'accommodement d'abord en fonction de leur tendance à encourager « les différences ghettoïsantes et non les valeurs communes rassemblantes », dira-t-il encore.

Or, la même question devrait être posée avant de laisser l'État glisser sur sa pente naturelle. Laquelle est de s'immiscer toujours plus avant, avec ses lourds et coûteux sabots, dans les moindres interstices de la vie en société.



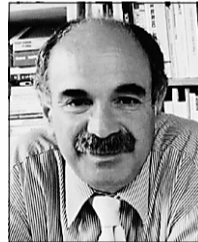
Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## PLANÈTE

# La mobilisation syndicale et le président Sarkozy

MICHEL WIEVIORKA



L'auteur est directeur d'études à l'École des hautes études sociales, à Paris.

Une fois de plus, la France a connu une importante mobilisation syndicale, dans les rares secteurs où le syndicalisme est implanté: la fonction publique, les entreprises publiques de transports (train, bus et métro). Et une fois de plus, la paralysie a atteint le pays, même si ce n'est que partiellement et provisoirement.

Nicolas Sarkozy avait annoncé, lors de sa campagne présidentielle, qu'il mettrait fin aux régimes spéciaux de retraite dont bénéficient, en particulier, les fonctionnaires et les salariés de la SNCF ou de la RATP. Il avait aussi promis un « service minimum » en cas de grève, de façon à éviter, précisément, la paralysie et à permettre, notamment, aux salariés de se rendre à leur travail et d'en revenir les jours de grève des transports. Les syndicats, dont le front n'était pourtant pas uni, ont expliqué que les projets de réforme du gouvernement étaient injustes, et mis en avant divers arguments pour s'y opposer. Ils refusaient de plus la méthode utilisée, selon eux le contraire de la négociation, puisque les résultats principaux étaient déjà acquis pour le gouvernement, qui n'aurait mis en discussion que des aspects mineurs.

Les deux promesses bénéficiaient d'un vif soutien dans l'opinion publique. La première se veut égalitaire, et la France est profondément attachée à cette dimension de l'idéal républicain. La seconde renvoie à un refus, non moins largement partagé, d'être pris en otage dans un conflit auquel on est étranger. Le président a donc pu tabler sur la compréhension de la population à son égard. Il y était d'autant plus enclin que l'opposition politique, en crise générale, de leadership, d'idées, de projet, était embarrassée: soutenir les grévistes la coupait d'une partie de son électorat,



PHOTO JACQUES BRINON, ASSOCIATED PRESS

La mobilisation syndicale des derniers jours en France n'est pas sans perturber le transport collectif, notamment à la Gare du nord, à Paris.

et ne pas le faire d'une autre! Le PS, lui-même divisé sur cet enjeu, a avancé en ordre dispersé avec les Communistes ou les Verts.

### Position des grévistes

Les grévistes étaient en position bien moins favorable qu'en 1995, quand, déjà, ils s'opposèrent, mais avec succès, à des projets de réforme assez semblables. En 1995, l'opinion, en effet

### Le président Sarkozy peut tabler sur la compréhension de la population à son égard.

penchait de leur côté et voyait dans leur action une « grève par procuration », un mouvement anti-libéral auquel elle s'associait assez largement, quitte à continuer de travailler s'il s'agissait du secteur privé. Mais tout ne jouait pourtant pas systématiquement en faveur de Nicolas Sarkozy.

La France, en effet, constate aisément la signification principale de l'activisme médiatique dont fait preuve constamment son chef d'État, intervenant en tous temps et en tous lieux, ce qui a pour effet de court-circuiter ou de rendre inutiles et inopérantes les médiations traditionnelles entre la population et le pouvoir. Ses ministres sont réduits à suivre les indications en provenance de l'Élysée, ses parlementaires marchent droit, et la mise en place de

missions et de commissions s'effectue au gré là encore du président. La crise de l'opposition est renforcée par la politique dite d'« ouverture », qui consiste à débaucher des personnalités à gauche, ou à reprendre les idées, notamment sur l'immigration, à l'extrême-droite. Bref, partout, les acteurs de la représentation politique sont affaiblis. Du coup, les syndicats, dont l'action est pourtant catégorielle et qui représentent un univers relativement protégé, ont pu apparaître comme le dernier bastion d'une éventuelle résistance à cette logique de laminage. Mais ce sentiment n'a pas pesé aussi lourd que l'adhésion populaire aux promesses évoquées plus haut.

Nicolas Sarkozy n'est pas Margaret Thatcher, il ne veut pas nécessairement débarrasser le pays, purement et simplement, des forces les plus contestataires du syndicalisme.

Mais il incarne néanmoins cette perspective, ce qui a radicalisé aussi bien ses tenants que ses adversaires. La grève est terminée, la négociation apportera d'importantes concessions aux agents concernés, en même temps qu'elle permettra au pouvoir d'afficher sa satisfaction – les régimes spéciaux de retraite seront abandonnés. Mais le syndicalisme réformiste sort affaibli de l'épreuve, tandis que les secteurs radicalisés et pénétrés par des groupes trotskistes, en particulier dans le syndicat Sud, s'en trouvent renforcés. Les usagers, eux, se disent soulagés.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816 dec@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320 carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

